

## Marginalité et politique

Agir et parler de la marge  
Le saut créatif  
Autonomie ou instrumentalisation ?  
Écrire la pauvreté  
Occuper l'espace

Printemps 2009

Vol. 2 No. 2

---

La Revue du CREMIS est publiée par le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS).

Le CREMIS fait partie intégrante du Centre Affilié Universitaire - Centre de Santé et de Services Sociaux Jeanne-Mance, affilié à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal.  
1250, rue Sanguinet  
Montréal, Québec  
H2X 3E7

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que les auteurs.

Équipe de production pour ce numéro :

Valérie Besner, Aude Fournier et Christopher McAll

Pour des commentaires, questions ou suggestions, ou pour s'inscrire sur notre liste de diffusion et recevoir la version PDF de cette revue, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

[revueducremis@gmail.com](mailto:revueducremis@gmail.com)

Vous pouvez télécharger gratuitement cette revue à l'adresse web suivante :

[www.cremis.ca](http://www.cremis.ca)

Dépôt légal, Bibliothèque et archives nationales du Québec  
ISSN : 1916-646X

Photo de la page couverture par Johnnyberg, 2008. *Certains droits réservés* ©





Clix, 2007. Certains droits réservés

Inégalités sociales  
Discriminations  
Pratiques alternatives de citoyenneté

## Marginalité et politique

Comment parle-t-on de la marginalité dans nos systèmes politiques ?

Et surtout, qui parle ?

Les personnes en situation de marginalité sont-elles des actrices de leurs propres trajectoires ?

Ou se « font-elles parler » ?

### SOMMAIRE

REGARDS	
Ailleurs et autrement	4
Logement et santé mentale	6
Regagner du pouvoir sur sa vie	9
DOSSIER	
<i>Marginalité et politique</i>	11
Agir et parler de la marge	12
Le saut créatif	17
Autonomie ou instrumentalisation ?	22
Écrire la pauvreté	26
Occuper l'espace	31
ISSUES	
Renouer avec la créativité	33
PRATIQUES	
La gestion par résultats versus l'approche globale	36
DÉMARRAGES	
Les dimensions matérielles et relationnelles du bien-être	38



Thesaint, 2004. Certains droits réservés

(suite à la page 11)

# Ailleurs et autrement

## REGARDS

*Action Autonomie*

*Collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal*

« Ailleurs et autrement », titre du dossier du dernier numéro de la *Revue du CREMIS*, est un concept cher aux groupes communautaires en santé mentale, notamment Action Autonomie, le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal. Cette organisation a été mise sur pied par des personnes ayant utilisé de façon volontaire ou non les services en santé mentale, convaincues de la nécessité de se regrouper pour faire valoir leurs droits. À la lecture du dossier, trois thèmes ont émergé en lien avec les préoccupations actuelles du collectif, soit la garde en établissement, l'accès à des services diversifiés, adaptés et de qualité ainsi que le projet pilote de tribunal sur la santé mentale à la Cour municipale de Montréal.

### *L'enfermement involontaire*

Les préjugés et la stigmatisation dont sont victimes les personnes éprouvant des problèmes de santé mentale sont très répandus dans la population, y compris chez les agents et agentes de police. En bout de ligne, la décision d'amener contre son gré une personne dans un centre hospitalier revient à ces derniers. Est-ce que ce sont réellement les motifs de dangerosité qui guident cette décision ou le fait que la personne est dérangeante sur la place publique ou pour son voisinage ?

En 2008, à Montréal, après dix ans d'augmentation, 2460 requêtes de garde en établissement ont été déposées à la Cour du Québec. Autrefois appelée « cure fermée », la garde en établissement est largement utilisée. Selon la *Loi pour la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui* (P-38.001), une personne peut être privée de sa liberté et gardée dans un cen-

tre hospitalier contre son gré. Adoptée en 1998, cette loi était censée protéger les citoyens et citoyennes tout en évitant les internements involontaires.

Peut-on parler d'une loi d'exception quand on prive de liberté autant de citoyens, année après année ? Priver une personne du droit fondamental de sa liberté est un geste grave que l'on ne peut en aucun cas banaliser. Pourtant, ici, on ne parle pas de gens qui ont commis un crime, mais de personnes que l'on aurait jugées dangereuses suite à une évaluation de leur état mental.

Par ailleurs, la loi P-38.001 s'appuie sur la nécessité d'une intervention en situation de crise pour éviter les hospitalisations involontaires. À Montréal, c'est l'Urgence psychosociale-Justice (UPS-J) qui a été désignée pour ce faire. Avec la multiplication des mandats dévolus au fil des ans à cette équipe, on peut se demander si sa mission d'éviter des internements involontaires se réalise comme escomptée. Lors de l'adoption de cette loi, les groupes en défense des droits voyaient l'introduction d'une intervention en situation de crise comme une avancée. Manifestement, l'objectif de réduction des enfermements involontaires n'a pas été atteint.

### *Respecter les droits*

Les groupes de défense de droits en santé mentale ont toujours pensé que le développement d'un « ailleurs et autrement » — par exemple des services diversifiés — serait une des voies à privilégier pour préserver la liberté des personnes et éviter la garde en établissement. La difficulté de la dernière réforme du système de la santé à s'accommoder d'autres logiques

laisse percevoir l'écart à combler entre les demandes des citoyens directement concernés et les velléités du réseau de la santé. Près de cinq ans après le lancement du *Plan d'action en santé mentale 2005-2010*, la réorganisation des services publics est loin d'être complétée, particulièrement à Montréal. Le plan d'action en santé mentale prévoit l'octroi aux groupes communautaires de 10% des dépenses publiques en santé mentale. Or, cette part budgétaire, qui n'atteignait que 7,2% (5,4% à Montréal) en 2006-2007, a fondu à 7% (5,2% à Montréal) en 2007-2008.

La conviction d'Action Autonomie demeure qu'une des clés de l'ailleurs et l'autrement est le respect des droits et l'accès à des services diversifiés, adaptés et de qualité.

#### *Mobiliser pour subvertir*

En ce qui a trait au projet pilote de trois ans du tribunal de la santé mentale à la cour municipale de Montréal, qui en est rendu à son premier anniversaire, il est encore utile de rappeler qu'il continue de susciter la controverse. Implanté sans étude, ce projet fait fi de ce qui amène la judiciarisation des personnes, que ce soit le travail des agents de police qui pratiquent le profilage discriminatoire<sup>1</sup> ou la difficulté d'accès à des services de santé et à des services sociaux qui répondent aux besoins des individus. Le contexte social de pauvreté des personnes qui vivent des problèmes de santé mentale et le fait qu'elles soient souvent discréditées avant toute condamnation ou sentence sont également peu considérés. Nonobstant les mérites d'un projet pilote et la bonne volonté des individus qui y sont impliqués, on ne saurait suppléer ainsi à l'inadaptation d'un système judiciaire<sup>2</sup> où l'ensemble des citoyens s'y perd et où une catégorie spécifique d'entre eux ne sont perçus que comme des malades ou des délinquants.

Il est désolant de constater la disparition au cours des dernières années de divers lieux permettant d'enrichir les pratiques en santé mentale, tels le *Comité permanent de lutte à la*



Sloopjohnb, 2008. Certains droits réservés

*toxicomanie*, le *Comité de la santé mentale du Québec*, les *Consultations en Ethnothérapie et en Santé mentale* ainsi que la menace qui plane sur l'avenir de la revue *Santé mentale au Québec*<sup>3</sup>. Il est dommage que l'on n'ait pas su mener des actions collectives pour sauvegarder ces initiatives éprouvées. La mobilisation est une forme de participation et se pose également comme enjeu. Tel qu'évoqué par Jean Gagné<sup>4</sup>, n'aurait-elle pas pu « subvertir le *statu quo* et renouveler les pratiques sociales et de santé par la démocratie » active ?

#### Notes

<sup>1</sup>À ce propos, on réfère à l'intervention de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse faite lors de la Commission parlementaire sur l'itinérance tenue à l'automne 2008.

<sup>2</sup>Pour une analyse critique plus générale de notre système judiciaire, prendre connaissance du dossier de l'édition du printemps 2008 du bulletin de la Ligue des droits et libertés intitulé « Les maux de la justice / Détournement et dérive ».

<sup>3</sup>Voir Lecomte, Y. (2009). « Avancées et excès de la réforme », *Revue du CREMIS*, 2(1), 16-19. Disponible en ligne, [www.cremis.ca](http://www.cremis.ca)

<sup>4</sup>Voir Gagné, J. (2009). « Renouveau et démocratie », *Revue du CREMIS*, 2(1), 20-24. Disponible en ligne, [www.cremis.ca](http://www.cremis.ca).

## Logement et santé mentale : Les droits d'Éloïse

Éloïse est une personne utilisatrice des services de santé mentale. Depuis qu'elle a vécu une hospitalisation de six semaines, il y a huit mois, elle est suivie par une travailleuse sociale. Lorsqu'elle a obtenu son congé de la part du médecin traitant, elle s'est réjouie de pouvoir conserver la même intervenante pour guider ses premiers pas dans son retour en société. Par le passé, Éloïse a toujours fait preuve de grandes habiletés sociales et d'un sens inné de débrouillardise. Toutefois, durant son épisode dépressif, ses capacités étaient affectées. Après avoir passé environ deux mois dans un foyer de groupe, elle était déjà prête à regagner un chez soi. Comme peu de logements avec support communautaire étaient disponibles dans son arrondissement, sa travailleuse sociale n'avait d'autre choix que de l'aiguiller vers un appartement du secteur privé. Cette dernière l'a présentée à un propriétaire qui a accepté de lui louer un de ses logements. Cependant, quand elle est revenue seule pour signer le bail, surprise, l'appartement était loué à quelqu'un d'autre. C'était la première fois que cet homme allait louer à une personne utilisatrice des services en santé mentale et les autres locataires n'étaient pas très ouverts à l'idée d'avoir cette étrangère comme voisine. Ne désirant pas vivre tout de suite un second refus, elle a préféré rester en foyer de groupe quelques mois avant de retenter sa chance, toujours avec le concours de sa travailleuse sociale, modifiant ainsi le plan de réinsertion sociale prévu.

Henri Dorvil

Professeur  
École de travail social  
Université du Québec à  
Montréal

Directeur de la collection  
Problèmes sociaux et  
interventions sociales aux  
Presses de l'Université du  
Québec

En 1948, la Déclaration universelle des droits de l'Homme inscrivait dans son article 25 : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ». Le logement, cela est maintenant reconnu, constitue un déterminant social de la santé et avant tout, un vecteur puissant d'inclusion dans la société civile. Si cette affirmation est vraie pour les gens dits normaux, elle devrait l'être autant, sinon plus, pour les personnes dont la santé est hypothéquée par des troubles



Benjossien, 2004. Certains droits réservés

mentaux modérés ou graves. Le logement fait donc partie intégrante du coffre à outils dont les personnes désinstitutionnalisées ont besoin dans leur démarche vers la citoyenneté. Cependant, la stigmatisation de la maladie mentale ainsi que les préjugés à l'égard des personnes présentant une maladie mentale entravent l'accès aux soins et services de santé mentale et contribuent fortement à les exclure des milieux du logement et de l'emploi (Philo et Secker, 1999; Alexander et Link, 2003; Sief, 2003). Lorsqu'elles ont déjà un logement ou un travail, la survenue d'un trouble mental — par exemple, un épisode dépressif chez des infirmières — entraîne une dévalorisation (Caan et al., 2000) qui peut mener à des difficultés majeures de réintégration dans leur emploi et, dans certains cas, de maintien de bonnes conditions de logement.

#### *Le point d'ancrage*

Par rapport au logement, l'on se rappellera cette histoire tirée de faits réels rapportée par Foucault, celle de Béasse qui explique au juge qu'il n'a pas d'habitat, qu'il peut vagabonder, errer là où il veut; n'a pas de maître, pas de père ni de mère, se considère autonome, n'a pas de travail, est libre de son emploi du temps et conserve la plénitude de ses jours et de ses nuits. Le juge tente d'envelopper cette indiscipline dans la majesté de la loi. Cependant, comme l'explique Foucault, c'est tout l'état de cette civilisation, son ordre et son système de coercition qui font saillie et s'exhibent. C'est-à-dire que chacun, pour être dans la normalité, doit avoir un lieu, une localisation, une identité fixée et reconnaissable, un état stable et continu ainsi que des pensées d'avenir (Foucault, 1975). L'habitat nous inscrit donc dans un territoire, dans un mode d'existence sociale. Pour les personnes exclues de la sphère économique, il constitue d'ailleurs le mode d'inscription privilégié dans un plus vaste réseau et de fait, représente l'un des éléments-clés de toute politique sociale visant à contrer la pauvreté et l'exclusion sociale (Ulysse et Lese-mann, 2004).

L'histoire de cas rapportée plus haut pose des questions de droit dont la réponse se trouve

dans des politiques sociales de premier plan. Selon un Rapport spécial des Nations Unies sur le logement convenable au Canada (Kothari, 2007), il faut renforcer et promouvoir les droits économiques et sociaux. Les craintes de cet expert de l'ONU sont pleinement justifiées, à savoir que dans une économie mondiale fortement branchée sur la compétitivité, la défense des droits sociaux risque de devenir une préoccupation secondaire. Réduire les dépenses publiques dans le secteur du logement comme dans d'autres secteurs (tels l'éducation et la santé) menace aujourd'hui les acquis sociaux des Trente Glorieuses, période s'étendant de 1945 à 1970 et où la croissance économique semblait aller de pair avec des politiques publiques robustes promouvant les droits sociaux.

Dans cette foulée, les velléités de l'article 45 de la Charte des droits et libertés de la personne sont insuffisantes. Comme le veut la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse dans le bilan de ses 25 ans, le droit au logement doit être reconnu de façon explicite à assurer un niveau de vie décent. La situation qui se vit actuellement au Québec en matière de logement (pénurie, politiques publiques déficitaires, sélection discriminatoire de locataires) nous force à constater que de plus en plus de ménages pauvres ainsi que des individus isolés vivent dans des situations alarmantes. Selon le Regroupement des Comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ, 2005), le coût des loyers est devenu l'obstacle numéro un à l'accès au logement et met en péril le droit au maintien dans les lieux. Le logement s'avère beaucoup plus que le simple fait d'avoir un toit sur la tête, c'est le point d'ancrage de l'individu dans sa famille, sa communauté et la société.

#### *L'étiquette*

Selon plusieurs auteurs, la persistance des attitudes et croyances négatives vient de l'ignorance des gens face aux maladies mentales. Un rapport de Santé Canada (2002) rapporte que s'y greffent la superstition et le manque d'empathie, faisant de la discrimination et de la stigmatisation une des plus tragiques réalités de la santé mentale. L'image stéréotypée que

---

*« Le logement s'avère beaucoup plus que le simple fait d'avoir un toit sur la tête, c'est le point d'ancrage de l'individu dans sa famille, sa communauté et la société. ».*

## REGARDS

conserve la population sur les personnes présentant une maladie mentale est projetée en l'occurrence par les médias, internalisée par l'auditoire et devient un mythe dont il est difficile de se défaire.

Durant longtemps, en psychiatrie/santé mentale, la parole du fou était nulle et non avenue. Encore aujourd'hui, toute personne qui a expérimenté la maladie mentale sait que ses droits peuvent être violés par le processus psychiatrique du diagnostic, de l'étiquetage et du traitement. Jusqu'à présent, les campagnes anti-stigma ont eu pour effet d'encourager plus de gens à se faire traiter, à prendre sans rechigner tous leurs médicaments mais non à les pousser à défendre leurs droits de citoyens. Plus encore, toute défense de droits, dont le droit au logement, est interprétée par le système psychiatrique comme un symptôme de maladie. Dans un tel contexte, où est la possibilité d'empowerment ?

Selon l'OMS (2001), les pays doivent formuler une politique générale de santé qui accorde

une place prépondérante aux spécificités de la santé mentale, « en raison notamment de la stigmatisation et des violations des droits de l'homme dont sont victimes bon nombre de personnes atteintes de troubles mentaux et du comportement, et parce que celles-ci ont besoin d'une aide pour trouver un logement ou obtenir des allocations » (p. 19). Patricia Deegan (1993), ex-patiente psychiatrique devenue directrice de programme au *Northeast Independent Living Program* et consultante nationale au National Empowerment Center aux États-Unis, disait : « C'est important de comprendre qu'il s'agit de se rétablir non seulement de la maladie mentale, mais surtout des conséquences d'avoir été étiquetée malade mentale ».



Poem, 2005. Certains droits réservés

- Alexander, L. A. et B. B. G. Link (2003). « The impact of contact on stigmatizing attitudes towards people with mental illness ». *Journal of Mental Health*, June, 12, 271-289.
- Becker, D. et al. (1998). « Job terminations among persons with severe mental illness participating in supported employment ». *Community Mental Health Journal*, 34(1), 71-82.
- Caan, W. et al. (2000). « Wounded healers speak out », *Nursing Standard*, 15(2), 22-23.
- Deegan, P. E. (1993). « Recovering our sense of value after being labelled mentally ill », *Journal of Psychosocial Nursing*, 31(4), 7-11.
- Dorvil, H., A. Beaulieu et P. Morin (2001). « Les responsabilités de l'État à l'égard de la désinstitutionnalisation : le logement et le travail », *Éthique publique-Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 3(1), 117-126.
- Dorvil, H., P. Morin, A. Beaulieu et D. Robert (2005). « Housing as a Social Integration Factor », *Housing Studies*, 20(3), 437-519.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- Kothari, M. (2007). *Rapport spécial des Nations Unies sur le logement convenable. Mission au Canada*, Ottawa. Disponible en ligne : <http://www.frapru.qc.ca/Docs/KothariFr.html>
- Organisation mondiale de la santé (2001). *La santé mentale dans le monde*, Genève, OMS.
- Philo, G. et J. Secker (1999). « Media and Mental Health », in Franklin, B. (dir.) *Social Policy, the Media and Misrepresentation*, Londres, Routledge, 135-145
- Regroupement des Comités Logement et Associations de Locataires du Québec (RCLALQ) (2005). *Pour une politique de l'habitation au Québec*, Montréal, 35 p.
- Santé Canada (2002). *Rapport sur les maladies mentales au Canada*, Ottawa, Santé Canada
- Sief, M.E. (2003). « Media frames of Mental Illnesses; The potential impact of negative frames », *Journal of Mental Health*, 12(3), 259-269.
- Ulysse, P. J. et F. Lesemann (2004). *Citoyenneté et Pauvreté*. Québec, Presses de l'Université du Québec.



## Regagner du pouvoir sur sa vie

REGARDS

Le portrait des pratiques de participation citoyenne<sup>1</sup> complété par le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) auprès de ses groupes membres révèle à quel point les impacts de la participation sont nombreux tant pour les personnes fréquentant les ressources que pour les ressources elles-mêmes (RAPSIM, 2008). La parole des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être est peu entendue, alors qu'elles sont les mieux placées pour parler de ce qu'elles vivent et des impacts de la participation citoyenne. À ce sujet, les réponses provenant des groupes de discussion sont à souligner.

Les gens mentionnent le pouvoir et la capacité d'influence qu'ils ont regagnés sur leur vie. À travers la participation à des ateliers d'écriture, des manifestations ou des prises de parole publique, ils se sont sentis valorisés et ont pu développer une meilleure estime d'eux-mêmes et reprendre confiance en leurs capacités. La participation citoyenne a permis à certains de sortir de l'isolement et s'est parfois traduite positivement dans la vie même des personnes, par une baisse de la consommation de drogue ou d'alcool. Participer a pu être l'occasion d'acquérir une nouvelle formation, tandis que d'autres considèrent que cela les a incités à régler leurs problèmes et reprendre une prise sur leur vie. Selon les organismes, l'implication a favorisé chez les usagers et usagères la reconnaissance de leurs propres aptitudes et permis de développer de nouvelles compétences. Il s'agit donc ici d'impacts directs que peut avoir la participation sur les personnes impliquées.

Par ailleurs, selon une jeune femme ren-

contrée dans un groupe, « prendre la parole publiquement permet de faire prendre conscience aux gens qu'il existe une autre réalité que celle qu'ils connaissent », de mettre de l'avant son vécu afin de favoriser une prise de conscience et de briser des préjugés. Dans une ressource d'accueil et d'implication pour les personnes qui consomment des drogues, on souligne également que « ça permet de faire changer la vision que la population peut avoir des itinérants et des toxicomanes. »

L'implication citoyenne des personnes qui fréquentent les ressources permet de se mobiliser, notamment pour dénoncer des politiques qui contribuent aux inégalités : « ça permet de faire passer un message au gouvernement », a-t-on affirmé dans un refuge pour personnes itinérantes. En se mettant en mouvement, on devient « des agents de changement », on se mobilise pour la collectivité, pour défendre ses droits et ceux des autres.

### *Pratiques de participation*

À travers les réponses obtenues via un questionnaire et des *focus group*, nous constatons que la grande majorité des groupes membres du RAPSIM ont choisi de favoriser la participation citoyenne et que les activités proposées sont nombreuses et variées. Notons que les réponses obtenues par le biais des *focus group* corroborent les données issues des questionnaires quant aux activités réalisées dans les organisations.

La forme la plus fréquente de participation citoyenne mentionnée est la participation aux conseils d'administration, 24 groupes sur 36 ayant mentionné cette pratique. Suivent la parti-

---

Marjolaine Despars

Organisatrice communautaire  
Réseau d'aide aux personnes  
seules et itinérantes de  
Montréal (RAPSIM)

## REGARDS

« le RAPSIM est convaincu de l'importance de mettre en place des lieux et des activités où les personnes itinérantes peuvent s'impliquer, faire valoir leur point de vue et travailler à la défense de droits trop souvent bafoués. »

cipation aux assemblées générales de l'organisme, la mobilisation pour des manifestations et des rassemblements et le bénévolat au sein de l'organisme (respectivement 16, 15 et 14 mentions). La participation à des activités publiques à l'extérieur de l'organisme (ateliers, forums, ramassages de seringues, signatures de pétitions), à différents comités au sein de l'organisme (orientation, comités de sélection des locataires, organisation d'activités), à des événements culturels (activités d'art, exposition de photos, ateliers d'écriture, récitation d'écrits) et la prise de parole lors d'événements publics obtiennent dans l'ordre 10, 10, 8 et 8 mentions. Les comités/réunions de locataires, de personnes usagères ou de résidents, la prise de parole médiatique par le biais de journaux ou d'émissions de radio et la participation à des formations en lien avec la mission de l'organisme ont récolté quelques mentions seulement.

Dans près de la moitié des organismes consultés, un poste est réservé aux usagers, locataires, membres ou ex-résidents sur le conseil d'administration. En ce qui concerne les assemblées générales, dans certains cas, les usagers et les locataires sont invités non seulement à y assister, mais également à y présenter des bilans d'activités. Un autre élément qui ressort est la prise de parole lors d'événements publics, propres à l'organisme (par exemple, lors de l'inauguration de locaux ou de la visite de politiciens dans une ressource) ou extérieurs à celui-ci (lors d'un rassemblement ou d'une commission parlementaire).

#### Droits de cité

Les pratiques de participation citoyenne et d'implication sont au cœur des préoccupations du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) depuis ses débuts, il y a maintenant près de 35 ans. Les organismes intervenant auprès des personnes itinérantes ont développé une multitude de sphères d'action où tous et toutes sont invités à s'impliquer en tant que citoyens et citoyennes. Pour le RAPSIM (2008), le terme « participation citoyenne » prend en compte un ensemble de pratiques qu'il faut mieux connaître et

diffuser si on souhaite développer cette manière d'agir collectivement.

Les apports de la participation sont nombreux et les pratiques sont appelées à se développer et à se diversifier avec le temps. Grâce aux connaissances acquises sur ces dernières, le RAPSIM est convaincu de l'importance de mettre en place des lieux et des activités où les personnes itinérantes peuvent s'impliquer, faire valoir leur point de vue et travailler à la défense de droits trop souvent bafoués : droits au logement, de cité (c'est-à-dire d'occuper l'espace public), à un revenu décent, à l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à un réseau d'organismes pour les soutenir et offrir des services. Bien que des défis tels le manque de stabilité des personnes et leur difficulté à prévoir à long terme persistent, les organismes membres doivent continuer à développer des stratégies visant à favoriser et à promouvoir l'implication citoyenne des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

#### Note

<sup>1</sup>En 2007, les groupes membres du réseau ont été invités à se questionner sur les améliorations qui pourraient être apportées pour favoriser davantage la participation citoyenne des personnes en situation ou à risque d'itinérance qui les fréquentent. Pour connaître ces pratiques, leurs impacts sur les personnes itinérantes et les organisations, ainsi que les difficultés qui subsistent, nous avons demandé aux groupes membres du RAPSIM de remplir un questionnaire à cet effet, pour un total de trente-six réponses. Au moment de cette démarche, quatre-vingt-deux organismes étaient membres du RAPSIM. Cependant, quatre groupes n'étaient pas concernés puisqu'ils n'interviennent pas directement avec des personnes à risque ou en situation d'itinérance.

Parallèlement à cette démarche, dès le départ, nous avons jugé essentiel de prendre en considération le point de vue des personnes qui fréquentent les organismes et qui, quotidiennement, sont invitées à s'impliquer de multiples façons. Plutôt que de leur soumettre un questionnaire, nous avons organisé des *focus group* dans huit ressources membres, telles que la Maison du Père, PLAISIRS et Passages. Cinquante-quatre personnes ont été rejointes et ont pu s'exprimer sur les enjeux entourant la participation citoyenne.

RAPSIM (2008). *Une citoyenneté à bâtir. Portrait des pratiques de participation citoyenne au sein des groupes en itinérance à Montréal*, Montréal, RAPSIM.

# Marginalité



Johnnyberg, 2008. Certains droits réservés

**DOSSIER**

# et politique

## Agir et parler de la marge

Que signifie étudier la marginalité en science politique ? En sciences sociales, ce sont généralement des disciplines comme la sociologie, le travail social ou la psychologie qui sont associées à l'étude de la marginalité. Rares sont les travaux dans ce champ de recherche qui vont se vanter d'appartenir à la science politique. On pourrait même dire que la marginalité n'évoque pas spontanément un « objet d'analyse » pour les politologues. Bref, entre science po et marginalité, il n'y a pas de mariage naturel.

Pourtant, comme perspective de recherche, la science politique a beaucoup à offrir pour l'analyse et la compréhension de la marginalité. En posant la question du politique en premier, cette discipline soulève la question centrale de l'appartenance à la communauté politique. Or, dans le cas des personnes en situation de marginalité, l'appartenance est problématique. Appartiennent-elles complètement à la société dont elles sont membres ? Cette appartenance problématique, à la fois comme membres de la communauté et comme porte-à-faux avec elle, est-elle subie ou choisie (que ce soit en termes d'accès aux droits, de modes de vie ou d'insertion économique) ? Comment s'établit la distance au centre, vécue par ces personnes ? Comment parle-t-on de la marginalité dans nos systèmes politiques ? Et surtout, qui parle ? Les personnes en situation de marginalité sont-elles des actrices de leurs propres trajectoires ou se « font-elles parler », comme le soutenait Bourdieu ?

En 1971, Guy Rocher soulignait que « le statut de marginalité, lorsqu'on accepte qu'il devienne en quelque sorte permanent, ne peut qu'engendrer un refus global des structures en dehors desquelles on continue à le maintenir ».

Ce statut correspond à « l'aliénation sociale la plus absolue. Alors, l'objectif premier et nécessaire est la destruction de ce système dont on est exclu, assuré que tout autre qu'on reconstruira ne pourra pas être pire » (p. 43). Alors, les personnes en situation de marginalité : des « sans pouvoir » apathiques ou des contestataires, plus ou moins dangereux, de l'ordre dominant ?

Les débats sur la marginalité et le politique se structurent autour d'une double dialectique. Premièrement, le couple centre-périphérie traduit l'occupation d'une position particulière au sein de la communauté politique, position que l'on peut mesurer ou qualifier (être à la marge ou être en marge). Deuxièmement, le couple normalité-déviance questionne les rapports à la normalité et à la déviance des personnes en marge. Le qualificatif de « déviant » pose problème parce qu'on le considère habituellement comme quelque chose de négatif, qui perturbe l'ordre et auquel il faut remédier. Il est donc discriminant pour les groupes ou personnes considérés d'être catalogués comme « déviants ».

Les sciences sociales ont oscillé entre deux façons de concevoir la déviance : comme un problème empêchant la cohésion sociale ou comme une source de changement social. C'est dans cette acceptation plus optimiste de la déviance que la dimension culturelle des pratiques de la marginalité est visible. C'est aussi là que les personnes en situation de marginalité redeviennent des actrices capables d'avoir une influence sur leurs propres trajectoires. Comme les autres sciences sociales, la science politique a elle aussi tangué entre ces deux attitudes. Trois grandes manières de réflé-

---

Pascale Dufour

Professeure  
Département de science  
politique  
Université de Montréal

Membre du CREMIS

chir la marginalité seront ici évoquées : les rapports de pouvoir, l'action collective et le rapport au politique.

### *Le pouvoir de faire faire*

Qui dit science po dit réflexion sur le pouvoir. Foucault a mis à jour un type de pouvoir bien particulier impliqué dans la question de la marginalité. Mais que signifie faire une analyse foucauldienne de la marginalité ? Grossièrement, on peut dire qu'avoir un réflexe foucauldien serait, dans un premier temps, de questionner les catégories administratives avec lesquelles nous pensons politiquement un problème social. Par exemple, d'où vient la catégorie médicale de maladie mentale ? Qui a participé à sa formulation et qu'implique-t-elle en pratique ? Quelle est sa signification du point de vue des acteurs ? Comment les médecins l'utilisent-elle et à quelles fins ? Comment les patients y résistent-ils ou s'y soumettent-ils ? Qu'est-ce que le diagnostic de « maladie mentale » entraîne pour

un individu donné (formes de privation de liberté, traitements, injonctions médicales mais aussi, droits sociaux particuliers) ? Ces questions sont loin d'être le monopole des politologues et de nombreux travaux en service social les ont, notamment, mis de l'avant. Ceci dit, Foucault ne questionne pas uniquement les domaines de la santé et de la

« prise en charge » des populations. Il étend son analyse du pouvoir à toutes les situations quotidiennes de rapport aux institutions et à leurs représentants.



CSOA Hamsa, 2006. Certains droits réservés

**« Sans pouvoir »  
apathiques  
ou  
contestataires de  
l'ordre dominant ?**

Quelles sont les formes de pouvoir et de domination exercées par les professionnels de la connaissance et des savoirs officiels (médecins, professeurs, juges) sur leurs clients, patients ou élèves ? Étudier le pouvoir, à la manière de Foucault, ce n'est pas étudier en soi le pouvoir violent de l'armée ou de la police, ni des situations de conflit ouvert, mais plutôt le pouvoir en action des représentants de l'État dans la conduite de nos vies. Le pouvoir au cœur de l'analyse foucauldienne est en fait le pouvoir de faire *faire*. Appliqué à la marginalité, ce réflexe foucauldien consiste à comprendre la construction politique et sociale des catégories qui « traitent » de la marginalité, autant du point de vue de la répression et du traitement médical ou social de la marginalité que des relations sociales qu'elles engendrent (la soumission ou la résistance).

Cette idée de résistance ou de non-soumission à la domination exercée par l'État et ses représentants demeure, dans la perspective de Foucault, relativement individuelle. C'est dans les relations quotidiennes, en face-à-face, que vont se jouer les luttes entre dominant et dominé. Suite aux réflexions de Foucault, d'autres analystes vont se pencher sur « la résistance quotidienne » des personnes en situation de domination sociale occupant une position de marginalité dans la communauté politique.

*La possibilité de l'action collective*

Une autre tradition de recherche tente de comprendre l'action collective des personnes en situation de marginalité, qui *a priori*, n'est pas perçue comme allant de soi. En effet, les mouvements de chômeurs, les mouvements d'immigrants en situation irrégulière et les mouvements de prisonniers existent mais sont plutôt des cas à part et souvent éphémères. Dans ce contexte, la science politique a cherché à expliquer pourquoi, en dehors de ces moments exceptionnels, la révolte des dominés était plutôt rare. Selon une première position, la condition « objective » de marginalité aurait tendance à empêcher l'action collective et la participation politique en général, parce qu'elle aurait des effets psychologiques sur la personne qui entraîneraient plutôt l'apathie et le retrait de la vie publique. De plus, elle serait structurellement défavorable à l'action politique parce qu'elle se caractériserait par un manque de ressources (matérielles, cognitives et sociales) qui aurait des influences directes sur les capacités de mobilisation du point de vue organisationnel. Autrement dit, la marginalité comme « état » empêcherait normalement la mobilisation ou, tout au moins, la limiterait fortement. Il y a ici un paradoxe. D'un côté, la situation de marginalisation crée les conditions individuelles et psychologiques favorables à la rébellion; d'un autre côté, ces mêmes conditions de marginalisation empêchent la mobilisation ou limitent les possibilités de la mobilisation. Dans cette perspective, toute forme d'action collective des personnes en situation de marginalité est perçue comme un moment « exceptionnel » de rupture du quotidien motivé essentiellement par la frustration excessive liée à la situation de marginalité.

Selon une deuxième position, la mobilisation des personnes dites à faibles ressources dépend de l'environnement institutionnel et organisationnel dans lequel elles évoluent. La présence ou l'absence d'occasions politiques favorables ou défavorables ainsi que la présence ou l'absence d'alliés potentiels du côté des organisations collectives expliqueraient la possibilité de l'action collective. Par exemple, l'émergence d'un mouvement de chômeurs dans

un contexte de faible emploi va surtout dépendre de la possibilité pour les personnes en chômage de trouver des soutiens auprès d'autres groupes sociaux (comme les syndicats) et des instances de pouvoir en place. Un gouvernement favorable ou attentif aux besoins des personnes en chômage, des organisations syndicales prêtes à soutenir leurs actions collectives et leurs revendications, sont des conditions propices au développement d'une mobilisation. Ici, la nature de la mobilisation elle-même importe peu; ce sont plutôt les conditions extérieures au mouvement qui détermineront et influenceront la possibilité et la longévité même de son existence.

Finalement, l'analyse des mobilisations « improbables » des personnes en situation de marginalité peut partir de la compréhension

qu'elles ont des enjeux les concernant. Avec ce type de questionnement, on se préoccupe davantage des savoir-faire, des connaissances et des compétences de ces personnes dans l'action (et de la compréhension des processus qui ont construit ces savoirs) que de leurs manques ou des contraintes structurelles les empêchant de passer à l'action. Dans cette tradition de recherche, toute action collective est porteuse de transformations sociales, dans la mesure où elle exprime la remise en cause de l'ordre dominant et promeut des alternatives. Il s'agit alors d'analyser le contenu des mobilisations et des revendications, les dynamiques internes au mouvement et les pratiques militantes porteuses d'un renouvellement de la culture politique. Souvent, les chercheurs vont souligner le caractère « avant-gardiste » de ces mouvements sociaux dans la promotion du changement social, comme si être à la marge au sein de la structure sociale permettait de proposer une critique plus juste du fonctionnement des sociétés. Cette troisième position a le mérite de prendre les acteurs collectifs « au sérieux » et de mettre en perspective leur compréhension du monde. C'est avec ce type d'approche, plus compréhensive, que la marginalité est devenue une position analytique privilégiée pour mettre en lumière les travers « du centre », ses contradictions et les rapports de pouvoir qui le traversent.

#### *Marginalité et identité politique*

La science politique permet donc de s'interroger sur la marginalité comme action politique. Quelles sont les actions du politique sur des catégories de personnes considérées comme marginales et quelles sont leurs actions sur le politique (le système de décisions, le personnel et les dynamiques entre acteurs) ? Ce questionnement sur le rapport des populations marginalisées au politique permet aussi de concevoir la possibilité d'une « marginalisation volontaire »<sup>1</sup>, c'est-à-dire la mise en marge comme une réponse raisonnable à des problèmes qui dépassent de loin la responsabilité individuelle. Dans cette perspective, la « marginalité volontaire » peut être envisagée comme une des dimensions de la marginalité qui exprime une réponse publique à des problèmes vécus comme

*« toute action collective est porteuse de transformations sociales, dans la mesure où elle exprime la remise en cause de l'ordre dominant et promeut des alternatives ».*



John-Morgan, 2008. Certains droits réservés

## DOSSIER

individuels (pauvreté, chômage, maladie, échec scolaire) et pourtant intrinsèquement liés à des structures sociales, des décisions collectives et des traitements politiques spécifiques. On entrevoit alors la possibilité d'interpréter différemment les rapports au politique. Certains gestes ne sont plus seulement des actes de déviance perpétrés par des personnes qui ont besoin d'être ramenées dans le « bon » chemin. Ils sont plutôt des actes d'affirmation de soi ou des déclarations d'appartenance à une autre collectivité puisque la collectivité centrale rejette plus qu'elle n'inclut. Ainsi, dans certains cas, la mise en marge n'est pas seulement le résultat de trajectoires individuelles (par exemple, la communauté des jeunes de la rue). Évidemment, en la matière, il est difficile de poser des conclusions hâtives. Il s'agit plutôt, à partir d'un questionnement sur le rapport au politique, de déplacer notre regard afin de considérer la signification de la marginalité du point de vue des personnes en situation de marginalité et en relation avec leur environnement institutionnel et socio-économique. Pouvons-nous penser que la marginalité est aussi liée à un rapport social autre, le rapport politique ?

Parce que nous avons la fâcheuse tendance à penser les personnes en situation de marginalité comme étant un problème situé à l'extérieur ou à la lisière de nos sociétés, nous questionnons les situations de ces personnes indépendamment de leurs positions dans l'espace social (tels le statut socio-économique et les rapports de pouvoir et de domination). La perspective de la science politique, qui considère le rapport à la communauté politique d'appartenance, amène à modifier notre grille d'analyse et à traiter la marginalité comme une relation (et non comme un problème individuel) mais surtout, comme un problème d'identité politique.

Et si nous avons aussi besoin de la marge pour nous définir ?

## Note

<sup>1</sup>Tel que souligné par Ludvig Bellehumeur et Maimouna Diakhaby, dans le document *Occupez l'espace !*, disponible sur [www.cremis.ca](http://www.cremis.ca)

Bourdieu, P. (1981). « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36/37, 3-24.

Rocher, G. (1971). « La marginalité sociale. Un réservoir de contestation », in Ryan, C., *Le Québec qui se fait*, Montréal, Les Éditions Hurtubise, 41-47.



## Le saut créatif

### DOSSIER

Marta Llobet<sup>1</sup>

Professeure en travail  
social  
Université de Barcelone

Chercheure invitée au  
CREMIS



Januszek, 2008. Certains droits réservés

Le squat est-il un mode marginal d'intégration ? Constitue-t-il une étape vers une meilleure intégration des squatteurs, jeunes et moins jeunes, ou accélère-t-il au contraire leur marginalisation ? Bien que les pratiques de « squattage » soient dévalorisées et considérées comme des infractions pénales, nous tenterons de démontrer qu'elles sont une alternative et un choix de vie pour plusieurs. Nous posons comme hypothèse principale de notre recherche que les jeunes, dans les espaces squattés et autogérés, transforment quotidiennement ces espaces en lieux d'expérimentation qui peuvent générer des pratiques ou des ressources créatives pour eux et pour l'ensemble de la collectivité. Bien sûr, cela ne signifie pas

que tous les squats puissent devenir des espaces de créativité. À Barcelone et ailleurs, certains squats n'ont pas favorisé l'émergence de cette créativité et sont devenus des lieux de marginalisation. En ce sens, y a-t-il des caractéristiques pouvant mener à une intégration ou à une mise en marge ?

Les squats peuvent donner lieu à plusieurs débats et être analysés sous différents angles. Entre 2002 et 2005, nous avons mené une « recherche-activiste »<sup>2</sup> sur cette pratique à Barcelone et dans sa banlieue à partir d'approches biographiques de la sociologie de la jeunesse (Schwartz, 1981; Zárraga, 1984; Coleman et Husen, 1985; Casal *et al.*, 2006). Cette recherche-activiste voulait contribuer à la réflexion autocritique dans les espaces squats, à la promotion et la transformation du mouvement social étudié. Quatorze récits de vie individuels et un récit de groupe ont fait ressortir certains constats quant aux paradoxes, aux significations et aux représentations sociales du squat.

#### *Libérer l'espace*

La pratique du « squattage » n'est pas nouvelle. Elle est liée à l'existence même de la propriété et aux inégalités qui marquent l'accès au logement et à un « habitat » pour vivre. Les squats,

## DOSSIER

« "okuper " est décrit  
comme l'action  
symbolique de libérer  
ces espaces pour  
développer des projets  
qui doivent permettre  
aux squatteurs  
d'expérimenter  
d'autres façons de  
faire, d'être, de sentir  
et de vivre ensemble »

bien qu'ils existent depuis longtemps, sont plus visibles depuis les années quatre-vingt, alors qu'ils se rapprochent d'une action collective et deviennent un mouvement urbain et social dans différents pays d'Europe (Wates *et al.*, 1980; Koopmans, 1995; Moroni *et al.*, 1998; Mikkelsen et Karpantschhof, 2001; Pruijt, 2003). Bien que l'on puisse constater des liens avec l'occupation de territoires dans les pays dits en voie de développement ou dans de petits villages abandonnés en campagne, on parle d'abord du « squattage » comme d'une pratique développée et étudiée dans un contexte urbain.

Surtout connu sous son vocable anglais, squatter réfère, dans certains pays du sud de l'Europe (Espagne et Italie), à la notion d'occuper, de prendre possession d'un territoire, d'un lieu ou d'un bâtiment, de s'y installer. Squatter, c'est vivre dans un immeuble sans le consentement de son propriétaire (Pruijt, 2004). Le concept même d'« okuper »<sup>3</sup>, qui se réfère davantage à une action politique, fait ressortir le sens symbolique que peut avoir la pratique du « squattage ». D'une part, il signifie « remplir l'espace », c'est-à-dire créer et donner de nouvelles fonctions sociales aux immeubles abandonnés depuis longtemps. D'autre part, « okuper » est décrit comme l'action symbolique de libérer ces espaces pour développer des projets qui doivent permettre aux squatteurs d'expérimenter d'autres façons de faire, d'être, de sentir et de vivre ensemble, par opposition à celles que nous impose le système monde capitaliste (Riechman, 1999). Il faut d'ailleurs souligner que plusieurs de ces immeubles n'ont aucune fonction sociale et font souvent l'objet d'une spéculation immobilière.

Au cours des années 1980, les squats en Espagne deviennent des lieux de revendications politiques. Des groupes de jeunes s'approprient ces espaces pour dénoncer la précarité des conditions de logement due à l'absence de politiques de promotion de logements sociaux, dans un contexte de surenchère immobilière visible dans les grandes villes et leurs banlieues. Paradoxalement, ce mouvement commence au moment même où les associations de quartier s'affaiblissent<sup>4</sup> et perdent leur ca-

ractère revendicatif et politique acquis dans les années soixante-dix. Les nombreux squats qui émergent à ce moment poursuivent les idéaux utopiques libertaires de Mai 1968 et reprennent le flambeau de l'esprit communautaire (Bailey, 1973; Fernández Durán, 1993). Le mouvement « okupa » se répand surtout à partir de 1995, avec l'adoption d'une loi qui pénalise la pratique de « squattage »<sup>5</sup> et contribue au renforcement de sa criminalisation par les pouvoirs publics et les médias (Alcalde, 2004; Asens, 2004). Ceci accentue *de facto* la stigmatisation et la marginalisation des jeunes squatteurs. Cette action législative a donné lieu à la création d'un squat emblématique au cœur de Barcelone, le « *Cinema Princesa* », à proximité des bâtiments publics du gouvernement autonome et de la mairie. Son délogement par la police a paradoxalement dynamisé le mouvement social des squats à Barcelone.

Par leurs caractéristiques et pratiques contre-culturelles propres (Calle, 2004; Martinez, 2007), les squats sont désormais considérés comme un nouveau mouvement social dans la littérature. Pour plusieurs, le squat est plus qu'un collectif de personnes. Ainsi, le « squattage » peut agir comme levier pour promouvoir les aspects plus radicaux de l'écologie, du pacifisme et du féminisme mais aussi, des autres mouvements sociaux plus marginaux et alternatifs tels les mouvements de contre-information, d'antifascisme et de solidarité avec les personnes incarcérées.

#### Reconnaissance comme sujet

Ce mouvement social et urbain attire surtout les jeunes (Martinez, 2002), d'où le fait que cette pratique est interprétée comme passagère, transitoire et liée aux besoins ou aux préoccupations temporaires des jeunes en matière de logement. Des auteurs s'interrogent d'ailleurs sur leur attitude de rébellion et de contestation vis-à-vis des générations adultes (Mikkelsen et Karpantschhof, 2001; Costa, Pallarés et Feixa, 2002; Feixa et Porzio, 2004). Par contre, dans notre recherche, nous avons pu constater que des individus squattent depuis plus de dix ans.



À partir des idées « *d'incompletanza* » de Melucci (1994), du « non-achèvement » de Lapassade (1973) ou des « états liminaux » de Turner (1969), l'initiation à cette pratique peut être interprétée comme un rite de passage. Ce moment peut devenir la porte d'entrée vers une nouvelle étape de la vie; la pratique du « squattage » se présente alors comme un choix. En ce sens, à partir des récits de vie, nous avons pu identifier quelques éléments clés de compréhension de ce passage. Il y a d'abord les caractéristiques liées au groupe qui squatte (besoins, attentes, aspirations ou idées) et les liens entre les jeunes avant de squatter. Ensuite, il y a les décisions et préparatifs relatifs à l'action de squatter et l'existence ou non d'un projet en commun d'autogestion. Le support et l'appui reçus des autres squatteurs ainsi que le travail de connexion et de relations avec les voisins ou les associations de quartier sont aussi des éléments centraux. Comment sont vécus les rapports avec les médias, les autorités et la police et comment utilise-t-on les médias de contre-information ? Quels sont les formes de répression constatées et les types de résistance choisis ? Finalement, quelles sont les caractéristiques de l'espace et des possibilités qu'il peut offrir ?

Le squat facilite la reconnaissance du jeune comme sujet et acteur. À partir des récits de vie, on constate que cette reconnaissance ne vient qu'avec l'expérimentation, c'est-à-dire par essais

et erreurs. Les différentes trajectoires de vie multipliant les manières d'être, il s'agit de chercher les manières communes de faire et de construire à partir des éléments qui rassemblent.

D'un point de vue collectif, le « squattage » se base sur l'auto-organisation et l'autogestion. L'autogestion est une pratique d'apprentissage démocratique et sociale

(Rosanvallon, 1979) qui ne peut devenir transformatrice qu'à partir de la réflexion sur l'action, ses limites ou ses contradictions. Les délogements et la répression exercés sur le mouvement ont permis de développer des stratégies d'autogestion tout en en constituant parfois des obstacles. L'organisation d'activités quotidiennes pour que tous s'engagent à l'égard du collectif est un exemple de stratégie. Un autre est l'appropriation collective de l'information sur des aspects organisationnels et de fonctionnement afin que tous soient au fait des éléments pratiques et que personne ne devienne indispensable. Quelques centres sociaux autogérés agissent comme de véritables pôles logistiques et fournissent du matériel permettant de réaliser les actions. Enfin, un dernier exemple de stratégie d'autogestion est la tenue d'assemblées pour traiter des aspects organisationnels ou encore, émotionnels et relationnels du squat.

#### *Ruptures*

Dans notre recherche, nous constatons une relation entre les squats et la créativité sociale. Cette créativité sociale contemporaine émerge dans un contexte d'expansion du système capitaliste mondialisé, comme réponse à une société nécessitant organisation et reconstruction. Elle est envisagée par les squatteurs comme une proposition alternative à leur intégration dans la société. Dans leurs récits, certains jeunes provenant de familles et de contextes défavorisés situent le début de leur expérience de « squattage » dans un imaginaire du « vivre sans espoir ». Pour eux, les squats s'inscrivent

## DOSSIER

« Cette créativité sociale contemporaine émerge dans un contexte d'expansion du système capitaliste mondialisé, comme réponse à une société nécessitant organisation et reconstruction. »

dans la recherche d'actions et de pratiques plus radicales. Après le premier squat, qu'ils décrivent comme chaotique et sans aucun caractère politique ou revendicatif, commence un processus d'ouverture et d'apprentissage d'une réalité qui leur offre de nouvelles perspectives. La pratique du « squattage » leur a permis de sortir de la marginalité et de la criminalité ayant caractérisé leurs groupes de pairs. Pour eux, la dimension collective est plus forte. Ils ne parlent pas de projets personnels mais plutôt de projets collectifs.

Pour les jeunes squatteurs provenant de familles et de contextes plus favorisés, cette pratique a marqué une rupture dans leur trajectoire de vie et avec les attentes de promotion et de mobilité sociale qu'avaient leurs familles à leur égard. Ainsi, pour le premier groupe, le « squattage » était une surprise et une découverte par rapport à leur imaginaire « *du futur* » tandis que pour le deuxième groupe, il s'agissait plutôt d'une opportunité pour mettre à l'épreuve la cohérence entre leurs idées critiques et leur mise en pratique au quotidien.

La dimension relationnelle (cognitive, affective et émotionnelle) de l'expérience du squat apporte également des éléments de compréhension (Sorin, 1992; de la Torre, 2003). Certains se connaissaient déjà avant de squatter et ont décidé d'entamer cette expérience ensemble, sur la base de leurs liens. Pour d'autres, le « squattage » était le moyen envisagé pour créer des liens et des relations plus durables, même si parfois décrits en termes de conflits et d'exigences. Ces relations interpersonnelles sont évoquées dans le sens d'une famille ou d'une communauté émergeant à partir de l'expérience de vivre et de partager la vie au quotidien ainsi que sur la base des actions et des activités pensées et préparées.

La créativité sociale n'est pas qu'une valeur liée à des situations exceptionnelles. Dans les squats, elle est une exigence éthique et morale qui permet de résoudre les problèmes sociaux se produisant. Avant tout, elle est une expression vivante qui vise à construire des formes et modes de vie alternatifs à ceux proposés par le

système mondial capitaliste. En conséquence, cette créativité peut émerger et se dérouler dans la vie quotidienne (Heller, 1977), dans les relations et dans les pratiques de proximité, au cœur des activités construites par les groupes sujets ou sujets collectifs (Pichon-Rivière, 1988; Villasante, 2006).

#### Valeurs et non-valeurs

Pour tous les protagonistes de ces récits, la pratique de « squattage » a permis de faire un saut créatif dans leur vie. Pour certains, le squat a été un espace de formation et d'action politique; pour d'autres, le squat est plutôt apparu comme un lieu pour découvrir leur identité à partir d'approches telles que le féminisme. C'est aussi pour eux un laboratoire d'expérimentation de valeurs alternatives et post-matérielles (réutilisation, recyclage, échange de nourritures et de biens), tout en se situant dans une perspective de « non-valeur », soit de faire les choses pour s'amuser, pour le plaisir et pour être avec les autres. Pour tous, le squat a été une école de vie. Le processus d'expérimentation et de vie commune leur a permis de redéfinir leur existence à partir de pratiques, valeurs et sens nouveaux. Ils ont pu acquérir des expériences et des habiletés qu'ils ignoraient ou qui étaient inexistantes dans leurs familles ou leurs itinéraires scolaires. Ces apprentissages, nous disent-ils, auraient difficilement pu être développés avec d'autres agents de socialisation.

#### Notes

<sup>1</sup>Nous tenons à remercier Marise Guindon pour son aide dans la révision de ce texte.

<sup>2</sup>Voir Colectve Investigació (2004). *Recerca activista i moviments socials*, Barcelona, Ed. El Viejo Topo ainsi que Malo, M. (dir.) (2004). *Nociones comunes. Experiencias y ensayos entre investigación y militancia*, Madrid, Traficantes de Sueños.

<sup>3</sup>Quand l'occupation d'un immeuble n'est pas revendiquée comme une action politique, on parle plus « *d'occuper* ». Quand l'occupation d'un immeuble l'est, on parle davantage « *d'okuper* ».

<sup>4</sup>Les associations de quartier, *asociación de vecinos*, ont joué un rôle important dans la transition de la dictature à la démocratie. Ces associations se sont mobilisées pour dénoncer le manque de logement, d'infrastructures et de services dans les quartiers.

<sup>5</sup>Cette loi pénalise « l'usurpation » de la propriété privée.

- Alcalde, J. (2004). « La batalla de los medios : la definición de la problemática okupa en los medios de comunicación de masas » en Adell, R. i M. Martínez (Coords) *¿Dónde están las llaves? El movimiento okupa: prácticas y contextos sociales*, Madrid, Catarata.
- Asens, J. (2004). « La represión al "movimiento" de las okupaciones: del aparato policial a los mass media » en Adell R. i M. Martínez (Coords) *¿Dónde están las llaves? El movimiento okupa: prácticas y contextos sociales*, Madrid, Catarata.
- Bailey, R. (1973). *The Squatters*. Harmondsworth, Penguin.
- Calle, A. (2004). « Okupaciones. Un movimiento contra las desigualdades materiales y Expresivas ». in Tezanos, J. F. (ed.). *Tendencias en desigualdad y exclusión*. Madrid, Sistema, 135-161.
- Casal, J., M. Gracia, R. Merino et M. Quesada (2006). « Aportaciones teóricas y metodológicas a la sociología de la juventud desde la perspectiva de la transición », en *Papers. Revista de Sociología*, 79, 21-48.
- Collective investigaccio (2005). *Recerca activista i moviments socials*, Barcelona, Ed. El Viejo Topo.
- Coleman, J. et T. Husen (1985). *Becoming adult in a changing society*, Paris, OCDE.
- Costa, C., J. Pallarés y C. Feixa (2002). *Movimientos juveniles en la Península Ibérica : graffitis, grifotas, okupas*, Barcelona, Ariel.
- Feixa, C. et L. Porzio (2004). *Culturas juveniles en España 1960-2004*, Madrid, Injuve.
- Fernández Durán, F. (1993). *La explosión del desorden. La metropoli como espacio de la crisis global*, Madrid, Ed. Fundamentos.
- Heller, A. (1977). *Sociología de la vida cotidiana*, Barcelona, Península.
- Koopmans, R. (1995). *Democracy from Below. New Social Movements and the Political System in West Germany*, Colorado, Westview.
- Lapassade, G. (1973). *La entrada en la vida*, Madrid, Fundamentos-R.
- Malo M. (comp.) (2004). *Nociones comunes. Experiencias y ensayos entre investigación y militancia*, Madrid, Traficantes de Sueños.
- Martinez, M. (2002). *Okupaciones de viviendas y centros sociales. Autogestión, contracultura y conflictos urbanos*, Barcelona, Virus.
- Martinez, M. (2007). « The Squatters' Movement: Urban Counterculture and Alter-Globalization Dynamics », *South European Society & Politics*, 12(3).
- Melucci, A. (1994). « The process of collective identity » in Johnston, H. et B. Klandermans (dirs.), *Social movements and culture*, 4, Minneapolis, University of Minnesota Press, 41-63.
- Mikkelsen, F. et R. Karpantschof (2001). « Youth as a Political Movement: Development of the Squatters' and Autonomous Movement in Copenhagen, 1981-95 », *International Journal of Urban and Regional Research*, 25(3), 609-628.
- Moroni, P. et al. (1998). *Centros Sociales: ¡qué empresa! Más allá del guetto: un debate crucial*. Disponible en ligne : [www.nodo50.org/laboratorio](http://www.nodo50.org/laboratorio)
- Pichon-Rivière, E. (1988). *El proceso creador: del psicoanálisis a la psicología social* (III), Buenos Aires, Nueva Visión.
- Pruijt, H. (2003). « Is the institutionalisation of urban movements inevitable ? A comparison of the opportunities of sustained squatting in New York City and Amsterdam », *International Journal of Urban and Regional Research*, 27(1).
- Pruijt, H. (2004). « Okupar en Europa », en Adell, R. et M. Martínez, (Coords.) *¿Dónde están las llaves? El movimiento okupa : practicas y contextos sociales*, Madrid, Catarata.
- Riechmann, J. (coord) (1999). *Necesitar, desear, vivir. Sobre necesidades, desarrollo humano, crecimiento económico y sustentabilidad*, Madrid, Catarata.
- Rosanvallon, P. (1979). *La autogestión*, Madrid, Editorial Fundamentos.
- Schwartz, B. (1981). *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, Paris, La Documentation française.
- Sorin, M. (1992). *Creatividad ¿Cómo, por qué, para quién?*, Barcelona, Labor.
- Torre, S. de la - (2003). *Dialogando con la creatividad. De la identificación a la creatividad paradójica*, Barcelona, Octaedro.
- Turner, V. W. (1969). *The ritual process : Structure and antistructure*, Chicago, Aldine Pub. Co.
- Villansante, T. R. (2006). *Desbordes creativos. Estilos y estrategias para la transformación social*. Madrid, Catarata.
- Wates, N. et al. (1980). *Squatting. The Real Story*, London, Bay Leaf.
- Zarraga, J. L. (1984). *Informe sobre la Juventud 1984*, Madrid, Ministerio de Cultura.



Olix, 2006. Certains droits réservés

## Autonomie ou instrumentalisation ?

### DOSSIER

Ilionor Louis

Étudiant au doctorat  
Département de sociologie  
Université de Montréal

En 2007 et 2008, j'ai pu séjourner pendant huit mois à la *Sierra de Santa Catarina* au Mexique et à Cité de l'Éternel en Haïti pour observer les conditions de vie et les actions entreprises par les populations dans le cadre de mes études doctorales. Plus de quarante entretiens ont été réalisés pendant ce terrain, entre autres, avec des leaders, des responsables d'associations de base, des gens ordinaires ainsi que des intervenants communautaires. À plusieurs égards, la situation dans les deux endroits est comparable, mais sur le plan de la capacité d'action collective, il y a des différences marquantes.



CSOA Hamsa, 2006. Certains droits réservés

**Iztapalapa, Mexique.** Une partie d'une réserve écologique est envahie par des populations à la recherche de territoires pour construire leur logement. Les terres, une fois occupées, sont réparties en plusieurs lots et des espaces sont réservés au tracé des rues et à la création des infrastructures. Nous sommes à la *Sierra de Santa Catarina*. À cet endroit, les conditions de vie sont difficiles : des maisonnettes sont érigées les unes à côté des autres et seuls d'étroits corridors permettent d'y accéder. Celles qui sont construites à partir de matériaux solides disposent d'une fosse septique. Cependant, lorsqu'elles sont remplies, leur assainissement n'est pas fait puisque les services d'hygiène publique ne desservent pas ces campe-

ments (*predio*) non régularisés. Les gens qui vivent dans des cahutes partagent la toilette avec leur voisin. Pour s'approvisionner en eau et en électricité, la population se sert de prises irrégulières. Chaque campement est dirigé par un leader qui se charge de ces connexions et des démarches à entreprendre auprès des institutions publiques afin que la situation de ces populations soit régularisée.

**Port-au-Prince, Haïti.** À la chute de la dictature des Duvalier, en 1986, des pauvres parviennent à créer un quartier populaire nommé « Cité de l'Éternel » en occupant de manière irrégulière des terrains situés en bordure du quai. Une partie de ces terrains était préalable-

ment occupée *manu militari* par des « tontons macoutes<sup>1</sup> ». Après la chute de Jean-Claude Duvalier, des populations démunies occupent ces terrains marécageux en construisant des maisonnettes, pour la plupart à partir de matériaux de récupération, et s'organisent pour ne pas être délogées. Les conditions de vie dans ce bidonville sont précaires : insalubrité, prolifération de moustiques, accès difficile aux logements en cas de sinistre. La population ne dispose d'aucune institution publique pour accéder aux services de santé, d'éducation et de loisirs. Des organisations non gouvernementales (ONG) exécutent quelques projets en vue d'aider la population à accéder à l'eau potable, aux soins de santé de base et à la formation scolaire. Des associations locales formées d'anciens militants politiques ou de leaders religieux servent de médiation entre la population locale et les ONG.

Tant à la *Sierra de Santa Catarina* qu'à Cité de l'Éternel, l'accès éventuel à la propriété est conditionnel à la planification et à l'organisation de l'occupation du terrain. Les populations s'organisent aussi pour bénéficier, ne serait-ce que de manière temporaire, des services urbains tels que l'eau et l'électricité. Afin de ne pas être délogées, des structures associatives sont mises sur pied. Elles servent de médiation entre les populations et les instances publiques ou non étatiques. Il semble y avoir, dans les deux cas, une capacité d'agir collectivement dès l'occupation initiale de ces terrains. Or, Touraine (1988), entre autres, doute de la capacité d'action autonome des populations vivant en situation de « marginalité » (*marginalidad*) en Amérique latine. Dans les cas étudiés, pouvons-nous définir les activités de ces populations comme des actions collectives dûment planifiées et organisées sur une base autonome ? En d'autres termes, quelle est la capacité d'action collective de ces populations ?

*Dans les « campamentos »*

Le premier type d'action collective repérable est celle nécessitée par l'occupation du terrain lui-même. À la *Sierra de Santa Catarina*, il y a généralement un leader qui, dans un premier temps, identifie un terrain et fait du recrutement au sein des populations pauvres se trouvant dans l'inca-

pacité de payer un logement ou d'acheter un terrain dans un milieu décent. Ce leader est membre d'une organisation sociopolitique et se différencie par sa formation et son statut social car, habituellement, il a terminé ses études secondaires et peut même avoir fait des études universitaires. Chaque individu recruté peut à son tour inviter d'autres proches à participer à cette « squatérisation ». Ensemble, ils prennent rendez-vous pour envahir à une date et une heure précises la propriété convoitée. Généralement, cela se fait à l'aube.

Une fois établies sur le terrain et sous la direction du leader, les populations des *campamentos* réalisent différents types d'action collective, par exemple, des corvées (*faenas*) de travaux communautaires, des veillées (*veladas*) pour assurer la sécurité et des assemblées publiques pour planifier des actions collectives qui peuvent se dérouler à l'intérieur ou à l'extérieur du campement. Bien qu'ils soient connectés de manière illégale au réseau urbain de distribution d'eau et d'électricité, ces gens organisent des marches (« *marchas* »), des sit-in (« *plantones* ») et des rencontres hors des campements pour exiger l'accès régulier aux services publics.

Parfois, comme j'en ai été témoin, des manifestations sont aussi organisées en vue d'appuyer des dirigeants politiques. Les résidents sont obligés de participer à toutes les actions collectives sous peine de payer des cautions. Ils sont aussi contraints de verser une contribution hebdomadaire au leader pour défrayer ses déplacements quand il rencontre les représentants des institutions publiques afin d'accélérer la régularisation de la situation des squatteurs. Certaines personnes interviewées affirment que, parfois, le leader oblige les membres des *campamentos* à voter pour le candidat de son groupe politique, comme cela fut le cas pour le candidat à la présidence du *Partido de la Revolución Democrática* (PRD), Andrés Manuel López Obrador.

Il arrive, selon une autre répondante, qu'un politicien demande aux leaders d'emmener des gens des campements manifester en leur faveur. D'après elle, les populations sont parfois

« Sans l'intervention de ces ONG, y aurait-il des associations de base consacrées à la mobilisation de la population pour participer à la réalisation des projets communautaires ? »

« utilisées » contre leur gré, contrairement à ce qui devrait se passer lors d'une marche ou d'un « meeting » où chacun doit « tirer des bénéfices » en « luttant pour quelque chose » : « ce n'est pas le cas quand on organise des meetings, parce que la population est utilisée. Par exemple, tel député va présenter son rapport, alors on emmène les gens vivant dans les campements à ces meetings pour crier et applaudir. Ils ne le font pas de plein gré, mais sont seulement obligés d'appuyer ce député. Alors, ces gens sont utilisés ». Les marches seraient plus intéressantes si les gens étaient libres d'y participer. Elle n'est pas opposée à ce que les gens réalisent des actions ou manifestent leur solidarité avec d'autres groupes. L'important, selon elle, est de ne pas être forcé de prendre part à une action collective.

À la Cité

La Cité de l'Éternel, à Port-au-Prince, est moins organisée que les *campamentos* mexicains. Les groupes ayant pris naissance à l'occupation du terrain ont tendance à disparaître quelques semaines après. Souvent, il sont composés d'individus qui n'avaient besoin d'emplacements qu'à des fins commerciales. C'est dans ce but que les premiers « tontons macoutes » occupèrent les positions les plus importantes situées près du boulevard Harry-Truman. Après cette première phase de l'action collective débute celle des actions internes. Il s'agit de défendre les positions occupées ou d'intervenir auprès des instances concernées en vue de faire régulariser le nouveau quartier, ce qui permettra de doter les occupants de titres de propriété, d'enregistrer ce quartier dans la liste légalement reconnue et d'offrir les services urbains nécessaires.

Par exemple, deux répondants, membres d'un regroupement de jeunes pour le développement durable, rapportent qu'au lieu de privilégier des manifestations dans la rue, les dirigeants des associations organisent des réunions publiques pour discuter de ce qui doit être fait et favoriser la sensibilisation de la population. Les associations entreprennent aussi des démarches auprès des ONG présentes dans la Cité pour obtenir le financement

des projets, mais n'incitent pas leurs membres à réaliser des actions collectives auprès des instances publiques. Selon eux, « L'État ne va pas répondre à leurs demandes. Même si les ONG ne donnent pas grand-chose, elles laisseront quand même tomber des miettes ».

Un dirigeant d'une association affirme que les associations sont impliquées dans la gestion de l'eau et des autres services communautaires et ne se mêlent pas à la politique. C'est, selon lui, ce qui différencie la Cité d'autres quartiers populaires de la capitale : « Je dois te le dire, nous, ici, on est une série d'organisations, tout le monde fait de la politique, mais nous, on ne croit pas tellement à la politique. Et c'est ce qui fait que Cité de l'Éternel est différent de beaucoup d'autres quartiers populaires. Pourquoi ? C'est parce que nous croyons davantage au développement ».

Dans la Cité autant que dans les campements, la répartition des terrains en petits lots ou en petits emplacements est suivie de la formation de brigades pour guetter nuit et jour les interventions policières et, surtout, prévenir les actions des bandits. À travers les démarches entreprises, les associations ont obtenu, entre autres, la construction de bornes-fontaines, de centres de santé et d'écoles communautaires. Ces acquis sont le résultat de démarches collectives privilégiant la négociation et le partenariat entre les associations.

Les acteurs externes

Si, à Cité de l'Éternel, la population est libre de sa participation aux associations pour accéder aux services collectifs, dans les *campamentos* mexicains, c'est le contraire. La population y est contrôlée en large part par des leaders appartenant à des formations politiques. Il y a lieu alors de parler d'une instrumentalisation politique de la population de ces territoires, confirmant les thèses de Touraine quant au manque d'autonomie de ces populations marginalisées. Même si à Port-au-Prince, « tout le monde fait de la politique », on ne peut pas parler d'instrumentalisation politique comme telle dans le cas de la Cité de l'Éternel. De toute façon, l'État n'a pas les moyens pour



répondre aux revendications. Il y a cependant les ONG étrangères qui, elles, en ont les moyens. Sans l'intervention de ces ONG, y aurait-il des associations de base consacrées à la mobilisation de la population pour participer à la réalisation des projets communautaires ? On peut en douter. En somme, les activités observées à la Sierra de Santa Catarina et Cité de l'Éternel attestent de la capacité de ces populations à réaliser des actions collectives. Toutefois, cela ne semble pas se faire sans l'implication intéressée de militants de certaines formations politi-

ques (dans le cas du Mexique) et sans l'aide d'organisations externes dans le cas haïtien.

*Note*

<sup>1</sup>Des membres de l'ancienne milice des Duvalier

Touraine, A. (1988). *La parole et le sang. Politique et société en Amérique latine*, Paris, Éditions Odile Jacob.

*Les médias du CREMIS*

## La citoyenneté en construction :

La médiation communautaire  
à partir des récits de vie

Conférence par  
Marta Lobet Estany  
Université de Barcelone

Mardi 23 juin 2009  
12h à 13h30  
CLSC des Faubourgs  
1250 rue Sanguinet  
Salle 451  
[www.cremis.ca](http://www.cremis.ca)

## Écrire la pauvreté<sup>1</sup>

19 Janvier 2005. La journée la plus froide de l'année. Reportage dans *La Presse* sur une journée dans la vie d'une vingtaine de personnes sans-abri qui dorment dehors malgré les -34° Celsius. Alain, à 50 ans, a le SIDA et est dans la rue depuis quatorze ans. Il n'a plus la volonté nécessaire pour survivre dans les refuges : « Je suis comme un chien, je veux toujours rester dehors ». Deux jeunes hommes, Simon et Donald, évitent aussi les refuges parce que leurs chiens ne sont pas admis. Comme le dit Simon : « Je suis dans la rue pour garder mes horizons ouverts. Dans une maison, tes horizons, tu les vois juste à travers les fenêtres » (Touzin 2005).

Un mois plus tard, Brian Myles, dans *Le Devoir*, écrit sur les « plus pauvres parmi les pauvres » à Montréal, tels que vus par l'anthropologue amateur Emmanuel Morin. Il s'agit d'Autochtones sans-abri dont on estime le nombre à approximativement 350. Morin a rencontré des Inuits vivant dans la rue lorsqu'il était étudiant et a développé avec eux une relation de longue durée en tant qu'activiste et travailleur social. Même s'il y a plus de 10 000 Autochtones demeurant à Montréal, il n'existe ni refuge, ni centre de traitement dédié aux hommes des Premières Nations tandis que, du côté des femmes, il n'y a qu'un seul refuge. Ces personnes préfèrent ne pas fréquenter les refuges gérés par les Blancs à cause du racisme. Même s'ils voulaient y aller, plusieurs d'entre eux ne seraient pas éligibles étant donné l'exigence de rester sobre en tout temps. Par conséquent, ils dorment dehors : « la violence est là, l'alcool est là. Et quand ça explose, ça explose en "crisse" ». Morin se désole du désin-

térêt des Blancs à l'égard des Inuits, « qui vivent carrément dans des conditions du Tiers monde » à Montréal. « J'en ai parfois des frissons. Ce sont les gens les plus "poqués". J'ai vu des gens qui se retrouvent dans les bas-fonds des bas-fonds. Ils ne vivent même plus au quotidien. Ils vivent à l'heure près. »

Myles raconte l'histoire d'un groupe d'Autochtones qui vit à Montréal. C'est le jour de la Saint-Valentin. Il nous présente d'abord Hank, qui attend l'arrivée de l'Ouest d'une bande d'Autochtones qui vont « se venger » sur les Blancs, ainsi qu'une jeune femme inuit qui cherche son ami Sébastien pour aller fêter. Hank mange des sandwiches distribués par l'équipe *Ka'wahse* (« Où vas-tu ? » en Mohawk) au parc Atwater, à côté du métro. Plus tard, tous les deux partent à la recherche d'un endroit où leur amie Annie, toujours en boisson, pourrait dormir. Ils craignent tous l'arrivée de Greg. Celui-ci est Métis, un groupe dont les Inuits « se méfient d'instinct ». Il vient de passer huit ans en prison pour le viol d'une fille de 17 ans devant sa mère, cette dernière ayant été ligotée auparavant : « ce soir, heureusement, Greg est absent ».

Myles est parmi une minorité de journalistes qui ont tenté de faire des entrevues avec des sans-abri autochtones afin de les présenter à travers leur propre voix. Il explique qu'il y a de multiples raisons pour que les Autochtones deviennent des sans-abri dans la ville, « un cocktail corrosif de racisme, de bureaucratie et d'ignorance. Pour un pauvre, c'est déjà difficile de trouver un logement. Pour un pauvre autochtone [...] c'est presque impossible ». Les

---

Greg M. Nielsen

Professeur  
Département de sociologie  
Université Concordia

Directeur  
Centre d'Études en  
Radio-télévision

Membre du CREMIS



Inuits constituent 10% de la population autochtone à Montréal, mais ils constituent 43% des personnes itinérantes appartenant à cette catégorie. Il fait le lien entre leur surreprésentation parmi les sans-abri et leur migration du Nunavut, où « le taux de suicide est [...] six fois plus élevé que dans le reste du Canada » et où « environ 40 % des enfants [...] auraient subi une agression sexuelle ». Les Inuits sont attirés vers les villes du Sud car, dans leurs communautés d'origine, « la croissance démographique est phénoménale alors que les perspectives d'emploi sont nulles ». Avec l'arrivée en ville, il y a augmentation de la violence, de l'abus et de l'exclusion : « Par un cruel coup du sort, ceux qui restent dans la rue renouent alors avec une violence et une misère dont ils se croyaient à tort libérés par leur exode. Cette violence frappe surtout les femmes, prises dans un cercle vicieux ».

Voilà quelques exemples de la manière dont sont définis les « plus pauvres parmi les pauvres » dans un échantillon de 112 articles de journaux portant sur la pauvreté et parus en 2005 dans *Le Devoir*, *La Presse* et *The Gazette*.<sup>2</sup> Dans ces articles, on a tendance à inviter le lecteur à réfléchir sur la prévalence de la pauvreté. Par exemple, on souligne que le taux de chômage à Montréal (10%) est parmi les plus élevés au Canada (Saint-Pierre, 2005). Au Québec, 40% des salaires sont inférieurs à 20 000\$, un chiffre qui correspond approxima-

tivement au seuil de faible revenu pour une famille de quatre personnes. Pendant que la taille de la population des sans-abri à Montréal est sujette à débat, la cité compte 340 000 prestataires de l'aide sociale et des centaines de milliers de repas sont préparés pour les pauvres dans la ville chaque année (Sutherland, 2005; Courchesne, 2005; Block, 2005). Entre 1994 et 2004, les sans-abri font l'objet de 90% des constats d'infraction émis par la police pour nuisance publique. En 2004, leur nombre est quatre fois plus élevé que l'année précédente et les amendes varient de 102 \$ à 371\$ (Cauchy, 2005).

La définition de la « pauvreté extrême » adoptée par la Banque mondiale est restreinte au plus de 20% de la population mondiale qui vit avec moins de 1\$ par jour, pendant que la « pauvreté modérée » comprend un autre 20% de la population qui vit avec 1\$ et 2\$ par jour (Sachs, 2005; Davis, 2006). Ni l'un ni l'autre de ces deux groupes est facilement atteint par des programmes d'assistance, contrairement aux populations vivant dans la pauvreté « relative » avec des revenus sous les seuils de pauvreté reconnus dans les pays industrialisés. Étant donné ces définitions, on peut questionner la pertinence de parler de pauvreté extrême ou modérée pour ceux qui vivent dans des situations comparables à Montréal, puisqu'ils ne peuvent avoir accès à un réseau étendu de services sociaux, aux aliments et aux refuges. Néanmoins, des images de la pauvreté extrême des « plus pauvres parmi les pauvres » dans la ville sont mises en forme dans les histoires racontées par les journalistes.

## DOSSIER

*L'auditoire*

Les articles de journaux échantillonnés concernant les pauvres et les enjeux politiques les entourant cherchent à soulever des questionnements en nommant la pauvreté par le biais de faits sociaux. Qui sont les pauvres ? Qui les a comptés et comment ? Combien de gens sont sans-abri ? Pourquoi la pauvreté persiste-t-elle ? Comment l'éradiquer ? Quelles sont les causes globales ? De quelle manière les sans-abri font-ils face à l'abus ? Par une telle approche, on cherche à créer un choc chez le lecteur, à travers la manière dont sont présentées les données, le ton émotif et moral provenant des voix repérées localement et du contexte immédiat, ainsi que les cas individuels sélectionnés. La façon de présenter ces histoires suggère qu'on a des auditoires spécifiques en tête. Les articles qui sont écrits dans un style ethnographique comprennent des voix officielles et non-officielles qui parlent des pauvres et des sans-abri. Dans certains cas, on raconte la pauvreté à travers les voix des pauvres eux-mêmes, en tentant en général de dépeindre leurs conditions déplorable et de faire pression sur les gouvernements pour mettre fin au sous-financement du logement social et des refuges.

Ce ne sont pas de simples conversations entre journalistes et lecteurs, mais un échange plus implicite qui se déroule dans l'anticipation de l'intérêt qu'on imagine chez l'auditoire. Le fait que les journalistes anticipent une réponse veut aussi dire qu'ils suggèrent ce que devrait ressentir l'auditoire. Les textes sont mis en forme en fonction de cette réponse anticipée. Par exemple, on suggère un niveau maximum acceptable de pauvreté dans la ville et on se sert des expressions émotives qui proviennent des voix de la rue. Ces voix sont mises en scène avec, en arrière-fond, des faits portant sur la situation dans le Nord et le racisme dans le Sud qui légitiment le plaidoyer pour une « hospitalité » plus grande et moins conditionnelle face à ces migrants inuits. Les journalistes accentuent le besoin pour une telle hospitalité et dignité en jetant un éclairage puissant sur les « plus pauvres » à travers des analyses contextuelles. Dans ces analyses, le journaliste « ethnographe » se pose comme l'expert de ce

qui se passe dans la rue. Les plus pauvres parmi les pauvres sont présentés comme des « autres » qui ont aussi des droits fondamentaux au logement, à la nourriture, à la chaleur, aux soins médicaux. Cela étant dit, ces reportages sont-ils un modèle pour un journalisme promouvant l'hospitalité inconditionnelle envers les pauvres ?

En nommant les plus pauvres parmi les pauvres, les journalistes font des revendications pour les droits de ces « autres », mais les personnes elles-mêmes, sujets de ces droits, sont parmi les plus éloignées des auditoires sous-entendus des articles du *Devoir* et de *La Presse*. Les sciences humaines sont construites sur l'idée qu'être « humain » présume une certaine condition et que, au-delà de cette condition, il y a le « non-humain ». Les sociétés humaines sont édifiées sur des divisions sociales qui sont généralement inhospitalières à ceux qui « n'ont pas » ou qui sont les moins bien nantis. Ceux qui « ont » et ceux qui « n'ont pas » sont maintenus à leur place respective par un ensemble de conditions, comme le fait d'appartenir (par naissance ou par identification) à une catégorie donnée fondée sur la « race », la classe, la citoyenneté, la région, le genre ou la langue, d'avoir une adresse et un numéro de téléphone, d'être qualifiés, sobres et sains d'esprit. Les conditions qui sous-tendent la distinction entre ceux qui « ont » et ceux qui « n'ont pas » sont aussi au coeur de la manière dont un journaliste écrit pour un auditoire donné, dans l'« acte du journalisme » lui-même. Les journalistes écrivent sur ceux qui « n'ont pas » à des auditoires composés de ceux qui « ont » et non pas le contraire.

*Modes d'écriture*

Les pauvres vivant au coeur des grands centres-villes font souvent l'objet de discussion de la part des journalistes mais ne sont pour ainsi dire jamais concernés comme lecteurs potentiels. Pour un sociologue critique intéressé par la déconstruction des actes journalistiques et de ce que les auteurs considèrent comme la pauvreté « normale », il s'agit d'un paradoxe frappant. Si les pauvres eux-mêmes sont rarement visés comme lecteurs et si les médias les

---

*« Même les journalistes les plus sensibles et les mieux informés sont ainsi engagés dans un processus politique de nommer les plus pauvres parmi les pauvres sans s'adresser directement aux sujets de leurs reportages. »*

mettent en scène régulièrement dans des termes positifs et en voulant leur offrir un soutien, ne pouvons-nous pas conclure que la compréhension « publique » de la pauvreté est elle-même appauvrie ?

Nous avons besoin d'une sociologie critique du journalisme. Les critiques des médias sont focalisées trop souvent sur les conséquences globales de la concentration de la propriété ou sur l'idéologie dominante, plutôt que sur la transformation des modes d'écriture utilisés par les journalistes. Même si les critiques de l'industrie de l'information peuvent alimenter des pratiques alternatives, elles mènent souvent à un cul-de-sac. Tenter de construire des médias alternatifs se résume souvent à s'adresser à des publics restreints composés de ceux qui sont déjà « convertis ». Pendant ce temps, les journalistes reconnus des médias de masse continuent leurs « actes journalistiques » conventionnels par lesquels ils nomment les conditions de l'hospitalité publique envers les exclus, avec peu d'interruption ou de critique. Même les journalistes les plus sensibles et les mieux informés sont ainsi engagés dans un processus politique de nommer les plus pauvres parmi les pauvres sans s'adresser directement aux sujets de leurs reportages. Ceci fait partie d'un discours public où le besoin (ou la volonté) d'être hospitalier envers les pauvres est entouré de conditions.


Ces articles nous fournissent une représentation des plus pauvres parmi les pauvres et de leur colère envers les institutions sociales qui devraient leur venir en aide. Cela constitue en soi un effet puissant du journalisme. Ils illustrent également la diversité de ces gens, surtout à travers des informations sur le contexte et à partir des avis exprimés par des tiers partis. Il y a de l'information, des citations sélectives, une condamnation morale et émotive de l'injustice, mais y a-t-il de l'engagement envers l'expérience des personnes qui font l'objet de la discussion ? Les journalistes nous amènent-ils à dialoguer avec ces sujets ? L'exclusion des pauvres parmi les auditoires sous-entendus par les journalistes n'a jamais posé de problèmes éthiques ou politiques pour le métier, dans la mesure où il est considéré normal depuis long-

temps que les reportages s'adressent au lectorat majoritaire (Retief, 2002; Ward, 2006). Selon la tradition, la responsabilité première de tout journaliste ou chef de bureau est de juger de l'intérêt d'un article ou d'une information en fonction de cet auditoire en tant que marché. Le journaliste ne fait pas un reportage ou un commentaire de manière « innocente » sur un événement, sans sélectionner et orienter son matériel pour ses lecteurs.

#### *Actes de citoyenneté*

Afin de réduire ou de questionner l'écart entre les groupes qui font l'objet du reportage et cet auditoire sous-entendu, il faudrait que les journalistes fassent leurs reportages à partir des lieux où se déroulent de véritables actes de citoyenneté. Le principe du reportage effectué à partir du lieu où se trouvent les sujets est souvent respecté dans les articles qui nomment les plus pauvres parmi les pauvres, mais ne vont pas dans le sens d'une communication directe avec ces sujets pour trouver des réponses ou des solutions. « Converser » veut dire



Woodsy, 2007. Certains droits réservés 

apporter des propositions afin de maintenir la conversation en vie. En d'autres mots, les actes de journalisme devraient faire en sorte de regrouper les interlocuteurs ensemble afin qu'ils puissent échanger entre eux et ainsi élargir les critères d'inclusion et commencer à faire entendre une plus grande diversité de voix dans la conversation publique.

À cette fin, il faudrait que les journalistes pensent plus en termes de positions qui se confrontent. Ils pourraient avoir la responsabilité de contribuer ouvertement et directement à un processus démocratique fondé sur la présence d'une multiplicité de voix. Leurs capacités en recherche et en action communicationnelle pourraient assurer une justice et un équilibre certains dans un dialogue à travers les divisions sociales reproduisant des conditions inhospitalières vis-à-vis des moins bien nantis. Comprendre comment ces conditions fonctionnent dans les actes journalistiques qui nomment les plus pauvres parmi les pauvres pourrait nous aider à transgresser les divisions sociales en incluant les voix de la pauvreté, mais aussi en traitant ces mêmes « voix » comme des interlocuteurs pouvant prendre part aux dialogues à venir.

#### Notes

<sup>1</sup>Traduit de l'anglais par Christopher McAll.

<sup>2</sup>La discussion présentée dans ce texte fait partie d'un projet de recherche plus large portant sur des thèmes d'exclusion sociale et la presse à Montréal et à New York. (Nielsen 2008; 2009). Les autres thèmes abordés sont la polémique contre les institutions ou fonctionnaires qui exploitent les pauvres (ou qui mettent des obstacles dans leur chemin), ainsi que des reportages sur des personnes pauvres qui évaluent, de manière critique, l'authenticité des autres pauvres. La recherche dans les archives a été effectuée en se servant des mots-clé « Montréal » et « pauvreté » qui devaient se trouver dans le même paragraphe. Sur une période de 10 ans, le nombre moyen d'articles sur le thème de la pauvreté pour les trois journaux ensemble était de 382 par année. Dans un premier temps, chacun des 343 articles pour 2005 a été analysé pour sa pertinence et, ensuite, 112 articles ont été sélectionnés en fonction de leur caractère jugé plus approprié pour le type d'analyse dialogique effectué dans ce projet.

Block, I. (2005). « Quebec food bank use second-highest in Canada: Province has anti-poverty law; 50% increase in number of working people needing help, Harvest Montreal says », *The Gazette*, 24 novembre, p. A8.

Cauchy, C. (2005). « Contraventions et prison pour les

itinérants », *Le Devoir*, 4 mai, p. A1.

Courchesne, M. (2005). « Lutter contre la pauvreté », *Le Devoir*, 14 décembre, p. A6.

Davis, M. (2006). *Planet of slums*, London, UK, Verso.

Myles, B. (2005). « Le Tiers-Monde au bout de la rue », *Le Devoir*, 26 février, p. A1.

Myles, B. (2005). « Les autochtones laissés à eux-mêmes », *Le Devoir*, 28 février, p. A1.

Myles, B. (2005). « Un Blanc parmi les Inuits », *Le Devoir*, 28 février, p. A4.

Nielsen, G. M. (2008). « Conditional Hospitality: Framing Dialogue on Poverty in Montréal Newspapers », *Canadian Journal of Communication*, 33, 605-619.

Nielsen, G. M. (2009). « Framing Dialogue on Immigration in the New York Times », *Aether: The Journal of Media Geography*, IV, 38-57.

Retief, J. (2002). *Media ethics: An introduction to responsible journalism*, New York, NY, Oxford University Press.

Sachs, J. (2005). *The end of poverty: Economic possibilities in our time*, New York, NY, Penguin.

Saint-Pierre, N. (2005). « Élections à Montréal », *La Presse*, 9 octobre, p. A6.

Sansfaçon, J.-R. (2005). « Une grande détresse », *Le Devoir*, 1 mars, p. A6.

Sutherland, A. (2005). « First Stop targets vulnerable runaways: Booth at bus station offers advice, contacts », *The Gazette*, 20 octobre, p. A11.

Touzin, C. (2005). « Sans-abri, la journée la plus froide depuis le début de l'année », *La Presse*, 19 janvier, p. A8.

Ward, S. (2006). *The invention of journalism ethics: The path to objectivity and beyond*, Montréal, QC, McGill-Queens University Press.

## Occuper l'espace

Les étudiants du cours « Marginalité et politique » (Université de Montréal, 2009) se sont engagés dans une démarche de recherche, sous la direction de Pascale Dufour<sup>1</sup> afin de démêler les rapports entre marginalité et politique. Le travail pouvait être réalisé seul ou en petit groupes. L'objectif du cours était de les accompagner dans les différentes étapes de leur recherche, mais aussi de leur permettre de partager les résultats de leurs travaux avec un public plus large que leur seule professeure. Cette année, en plus de leur rapport de recherche, les étudiants ont choisi de produire une revue de vulgarisation qui a pour objectif de sensibiliser les lecteurs à différentes dimensions de la marginalité. Plusieurs ont choisi une forme classique d'article, d'autres ont innové en proposant des témoignages fictifs, des lettres ou des reportages.

*Occupez l'espace !* est le titre du document résultant de leurs travaux. Celui-ci expose une grande variété de thématiques qui peuvent, *a priori*, révéler une certaine hétérogénéité, voire un éclatement du domaine de recherche portant sur la marginalité. Sans nier la multiplicité des objets de recherche choisis, les recherches présentées offrent aussi des régularités qui méritent d'être exposées et à travers lesquelles on peut éclairer la question de la marginalité. Nous présentons ici un synopsis du document.

### *Cachez cette marginalité...*

D'où vient le sentiment de la marginalité ? Quels regards portons-nous sur les personnes que nous croisons et qui ne nous ressemblent pas : reconnaissance de la commune humanité qui nous relie, indifférence ou mépris ? Plus que de simples gestes, nos regards sont représentatifs de la façon dont, individuellement et collectivement, nous décidons de « traiter » la marginalité. Il y a dans ces questionnements toute l'ambiguïté qui traverse nos sociétés : nous sommes libres de ne pas nous conformer tant que nos comportements sont considérés légaux et pourtant, les personnes à la marge dérangent notre regard et nous attendons des pouvoirs publics qu'ils soustraient ces personnes atypiques à notre espace de vie. *Cachez cette marginalité que je ne saurais voir...* En tant que membres d'une communauté, nous sommes amenés à questionner notre respon-

sabilité dans la reconnaissance ou l'absence de reconnaissance que nous offrons aux personnes en marge.

### *Les frontières*

Au-delà de cette dimension interpersonnelle, la spécificité des espaces de marginalité vécue dans nos sociétés est remarquée. Dans certains cas, ces espaces sont territorialement délimités et donc, identifiables. Parfois, ce sont de véritables frontières à l'intérieur de nos villes qui apparaissent entre les personnes en situation de marginalité et les autres. Se pose alors la question



Lepiaf.geo, 2008. Certains droits réservés

de la co-présence dans l'espace public de populations vivant sur un même territoire et appartenant à la même communauté politique. Comment, dans un parc, penser et vivre la cohabitation entre les différents usagers (personnes itinérantes, jeunes ou moins jeunes) ? Au-delà de la co-présence, les personnes en situation de marginalité nous obligent à revisiter des distinctions que nous considérons comme acquises dans la vie de tous les jours, en particulier la distinction public-privé. Par exemple, comment penser et vivre l'exposition publique de comportements sexuels qui sont normalement privés, comme dans le cas des danseuses nues et de leurs clients ?

#### *Le traitement politique*

Les travaux approfondissent le traitement politique des personnes en situation de marginalité en documentant la répression mais aussi, plus largement, la manière dont les pouvoirs publics (municipaux ou nationaux) abordent la marginalité. Comme plusieurs recherches le démontrent, l'action politique se traduit par une action administrative précise (des programmes, des politiques, des règlements) qui participe de la construction de la marginalité. Le cas de la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance est bien connu pour augmenter leur marginalisation plutôt que de la limiter. L'action publique n'est jamais neutre; elle participe du problème qu'elle est censée régler en choisissant les critères de définition de ce problème et en mettant en place un type de traitement plutôt qu'un autre. Par exemple, Montréal et Los Angeles présentent des manières fortement contrastées de traiter la question de l'intégration des immigrants.

#### *Participation et engagement*

La marginalité, souvent considérée comme un « problème public », peut aussi être envisagée comme une forme d'engagement, de participation ou d'affirmation publique de soi. Dans certains cas, l'engagement des personnes en situation de marginalité peut être explicitement politique et dirigé contre le système en place; par exemple, les réseaux anarchistes et libertaires qui tentent de vivre des alternatives poli-

tiques. Toutefois, la portée transformatrice de ces actions est sujette à questionnement : qu'apporte au reste de la société l'établissement sur le territoire québécois d'écovillages ? Dans d'autres cas, c'est l'insoumission à l'autorité publique ou au système dominant qui apparaît le plus clairement. Cependant, si des personnes ne qualifient pas directement leurs actions de politiques, en filigrane, les discours sont porteurs d'une culture politique distincte. Ils questionnent les rapports de pouvoir au sein de nos sociétés et tentent de défaire les positions de domination, en basant les échanges interpersonnels sur d'autres valeurs et modalités. Par ailleurs, le fait pour des personnes en marge de ne pas participer à des initiatives étatiques mises en place pour leur venir en aide (par exemple, ne pas faire appel à l'hébergement quand on est dans la rue) est aussi l'expression d'une défiance vis-à-vis de l'intrusion de l'autorité publique dans la conduite de leur vie. Il ne s'agit plus ici d'action collective avant-gardiste, mais de résistance quotidienne, individuelle ou collective, à la norme.

#### *Pouvoirs et résistances*

Porter son regard aux marges nous en apprend beaucoup sur le fonctionnement des sociétés. Au centre, des pouvoirs politiques et des personnes qui exercent ces pouvoirs ou qui en bénéficient; à la marge, des résistances quotidiennes qui repoussent les limites de la normalité, qui questionnent et qui inventent. La marginalité est clairement une relation et non un « état »; elle évolue au fil du temps et des actions posées, autant par les personnes que les résidents, les fonctionnaires ou les élus. Le problème principal qui semble accompagner la marginalité est celui de la « place » politique et sociale que nous réservons à la marge. C'est en partant de ce constat que les contributeurs ont voulu permettre aux problématiques de la marginalité d'OCCUPEZ L'ESPACE !

*Occupez l'espace !* est disponible en ligne au [www.cremis.ca](http://www.cremis.ca)

#### *Note*

<sup>1</sup>Pascale Dufour est professeure au département de science politique à l'Université de Montréal et membre du CREMIS.



## Renouer avec la créativité L'inclusion par le théâtre

ISSUES

*« Le citoyen doit retrouver sa force d'imagination car c'est à travers elle, qu'il pourra penser l'impensable et créer des changements dans ses conditions de vie. Les espaces de création collective sont des lieux privilégiés pour recréer une parole différente; un exercice démocratique qui se construit à travers l'imaginaire des citoyens. »*

Ricardo Petrella

*« Nous sommes tous des artistes : en faisant du théâtre, nous apprenons à voir ce qui nous saute aux yeux, mais que nous sommes incapables de voir tant nous sommes peu habitués à regarder. Ce qui nous est familier nous devient invisible : faire du théâtre, c'est éclairer la scène de notre vie de tous les jours ».*

Augusto Boal<sup>1</sup>



Aeu04117, 2007. Certains droits réservés ©

---

Annie Baillargeon Fortin

M.Sc. en  
communication  
Université du Québec à  
Montréal

Le théâtre d'intervention peut-il devenir un moteur de changement personnel et interpersonnel dans un contexte de solitude ou d'isolement social ? En 2007, j'ai entamé un mémoire en communication sur le théâtre comme vecteur d'intervention par son exercice expressif et son vécu de groupe. Ayant été praticienne en théâtre d'intervention, j'avais l'impression que le théâtre pouvait favoriser la transformation personnelle et communicationnelle des person-

nes, en plus de créer un contexte de rencontres sociales accessibles à tous.

Cette recherche s'étant réalisée dans une optique de recherche-action, l'intention était de co-construire un projet avec un organisme qui y verrait un intérêt plus global qu'une activité de loisir de plus à son agenda. Plusieurs organismes œuvrant avec des populations marginalisées ou isolées socialement ont été contactés.

Suite à une rencontre avec les intervenantes de l'organisme l'Écho des femmes de la Petite-Patrie, une collaboration a été établie. Cet organisme existe depuis 1986 et a le mandat premier de briser la solitude des femmes à Montréal et, plus spécifiquement, dans le quartier. Il a été fondé suite à une consultation publique menée par le Centre local de services communautaires (CLSC) de la Petite Patrie qui rapportait la grande solitude, la pauvreté et la violence dans la vie de plusieurs femmes du quartier. À la première rencontre, les intervenantes venaient de terminer un exercice de consultation auprès de leurs membres et celles-ci demandaient la mise en place d'une activité de théâtre. En plus de répondre à cette demande, ce projet de théâtre d'intervention constituait, aux yeux des intervenantes, un projet politique intéressant car il permettait une réflexion et une action sur les facteurs sociaux qui prédisposent les personnes à la solitude sociale.

#### *Création collective*

Ensemble, nous avons convenu d'un atelier hebdomadaire de trois heures, s'étalant sur douze semaines et cheminant vers la tenue d'un spectacle qui serait présenté à la fête de Noël de l'organisme. Les participantes ont été rencontrées lors d'une soirée qui visait à informer les membres du contenu des activités à venir et procéder aux inscriptions. La principale question posée lors de cette soirée se résumait à celle-ci : « serais-je capable d'y participer » ? Avant toute chose, ce projet se voulait une activité d'inclusion. Cependant, dans les faits, l'inclusion au sein d'une activité de théâtre est loin d'être un exercice spontané et facile à maintenir. Il faut rester vigilant aux finalités du projet et éviter les pièges que tend parfois l'envie de rapidité et de performance.

À la première semaine de l'atelier, onze personnes se sont présentées au local de l'organisme pour amorcer le projet : des femmes âgées entre 25 et 70 ans, vivant seules pour la plupart et dans des situations de grande pauvreté. Au fil des rencontres, j'ai pu constater que plusieurs participantes avaient traversé des épisodes importants de dépression et qu'elles vi-

vaient souvent séparées de leur famille, pour des raisons géographiques ou en raison de conflits familiaux.

L'activité de théâtre se voulait une occasion de rencontre, mais aussi un exercice de réflexion et d'expression collective. Chaque vendredi, le groupe se réunissait dans les locaux de l'organisme. Lors de la première heure, nous discutions autour d'un café de différents sujets relatifs à la solitude. Ensuite, les participantes étaient invitées à expérimenter des jeux et des exercices de théâtre – une activité d'expression spontanée et ludique pour se rencontrer et se percevoir différemment. La dernière heure était pour sa part consacrée à créer l'œuvre collective. Pour ce faire, le groupe a d'abord été amené à choisir une situation et un lieu où se déroulerait l'action. Chaque participante a ensuite créé un personnage, lesquels se sont rencontrés dans des exercices d'improvisation. À partir de ces improvisations, comme animatrice du groupe, j'ai écrit un texte qui a été ensuite relu et corrigé par les membres du groupe. Les jeux de théâtre et la création de personnages ont été deux activités très appréciées dans le projet.



Elievanhoutte, 2006. Certains droits réservés.

Très tôt dans le projet, les potentiels et les limites des participantes se sont manifestés. À certains moments, la possibilité de mener le projet à terme a été remise en question. Un projet de création collective se veut un mouvement imprécis, qui part souvent d'un idéal, pour toucher une période trouble et remonter ensuite vers un aboutissement qu'on ne croyait plus voir venir. Ce mouvement s'apparente au processus non-linéaire décrit par Carle et al. (1998). Durant ces douze semaines, nous sommes passées du plaisir de la découverte théâtrale, au stress de la performance. À travers le temps, nous avons également vécu des situations d'opposition et de conflits interpersonnels, de la fatigue et du découragement, pour ensuite revenir au plaisir et au bouillonnement d'idées. Ultérieurement, une période de cohésion de groupe a été connue, laquelle a été suivie de conflits et d'anxiété, pour finalement voir apparaître chez les huit participantes impliquées dans le spectacle une fierté et un sentiment d'appartenance au groupe. Le spectacle fut un moment fort du processus; l'aboutissement des efforts et un exercice de communication réussi. Le public l'a accueilli chaleureusement et a mentionné s'être reconnu dans les propos présentés.

#### Lieu de parole

Un mois après la représentation publique, des entrevues ont été menées auprès des participantes pour connaître leur appréciation du projet. D'abord, elles ont mentionné avoir développé de nouvelles façons de s'exprimer et de résoudre leurs conflits. La majorité des participantes ont dit qu'elles avaient davantage confiance en elles-mêmes, ce qui leur donnait envie de participer à d'autres rencontres sociales et même d'en organiser. Ceci correspondait bien aux intentions du projet qui voulait créer un espace de rencontre et de création de liens sociaux. Plusieurs participantes ont mentionné que leur capacité de communiquer en situation de groupe s'était transformée positivement; qu'elles étaient davantage à l'écoute d'elles-mêmes en présence des autres et qu'elles s'exprimaient plus fréquemment. Une participante a dit avoir retrouvé un esprit de famille dans le groupe et s'y être sentie accueillie.

Deux participantes ont mentionné avoir renoué avec leur créativité, une dimension d'elles-mêmes oubliée au fil du temps. Une autre participante, se décrivant comme une personne timide et anxieuse, s'est dit heureuse d'avoir relevé le défi de s'exprimer devant un public de plus de cent personnes. Une femme a dit avoir découvert son courage, sa tolérance et sa capacité d'adaptation. Pour une participante, ce qui a été marquant dans le projet, c'est d'avoir trouvé un espace sécuritaire où personne ne la critiquait ou ne lui criait après. Pour une autre, l'authenticité semble avoir été le principal acquis du projet : « ça m'a permis d'être la même mais en groupe ». Le personnage créé a aussi été un aspect révélateur du processus. Une participante a mentionné : « Le personnage me permettait de me demander: comment je veux voir ma place dans le monde ? Comment je peux contribuer à un monde plus intéressant, contribuer à ma communauté ? J'aimais bien. On va espérer que dans la vraie vie ça se passe aussi ».

Le théâtre d'intervention dépend du groupe pour exister. Le développement de soi dans un contexte social s'expérimente donc concrètement dans un tel projet puisque chaque étape de la création collective devient un exercice de communication interpersonnelle. Avant tout, le projet cherchait à redonner un lieu de parole et d'expression à des personnes écartées de la sphère sociale. Bien qu'il soit difficile, voire impossible, d'évaluer ses retombées à long terme, la force de ce type de projet réside probablement dans cette zone créative qui consiste à agir différemment face à des problèmes sociaux et politiques bien ancrés dans nos sociétés.

#### Note

<sup>1</sup> Monsieur Boal est décédé le 1<sup>er</sup> mai 2009.

Baillargeon-Fortin, A. (2009). *Théâtre d'intervention et changement humain; agir sur l'isolement social*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

Carle, P. (dir.) (1998). *Les processus non linéaires d'intervention*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

---

*« Deux participantes ont mentionné avoir renoué avec leur créativité, une dimension d'elles-mêmes oubliée au fil du temps. »*

## La gestion par résultats versus l'approche globale

### PRATIQUES

L'approche *Écoles et milieux en santé* souhaite reconsidérer les caractéristiques des projets spécifiques, tels que la prévention de la toxicomanie, de la cyberdépendance, de la violence à l'école et du jeu pathologique, afin de voir s'il est possible de les enrichir par une action globale. Dans le cadre de cette approche, on cherche à travailler sur des facteurs communs aux différentes problématiques. Ceci permet aux milieux scolaires d'alléger leurs activités en évitant d'avoir plus de projets en cours qu'il n'y ait de ressources à leur attribuer.

Dans le cas de l'intimidation, par exemple, plutôt que de se limiter à placarder les murs d'affiches condamnant ces comportements, l'approche globale propose de réfléchir à ce qui amène l'intimidation et aux moyens de la prévenir. Entre autres choses, on sait que la présence passive d'un adulte à proximité d'une situation d'intimidation peut en favoriser la répétition. Ce problème est courant dans les classes. Les études suggèrent, par ailleurs, que les jeunes n'ont plus confiance en leurs professeurs pour gérer ce type de situation. En travaillant la relation de confiance adulte-jeune, l'intimidation pourrait être prévenue d'une manière peut-être plus efficace que par une campagne publicitaire qui ne donne que de l'information. Les projets ciblés ne sont pas nécessairement mauvais mais, dans le cas de la prévention auprès des jeunes, les affiches et dépliants n'ont qu'un effet limité. Pour que la prévention auprès des jeunes soit efficace, il faut la faire autrement.

#### *Des manques à combler*

L'approche *Écoles et milieux en santé* met donc de l'avant l'importance d'agir globalement auprès des jeunes d'âge scolaire. Cette approche n'est pas nouvelle, du moins dans le dis-

cours. Ce qui est récent, c'est l'assignation d'une ressource dans les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) pour la développer dans les pratiques de prévention et de promotion. La création du poste d'agent pivot démontre cette nouvelle volonté. Beaucoup de mesures actuelles proposées aux écoles s'inscrivent dans cette approche globale. Elle implique des actions qui tiennent compte de la relation Jeune-école-famille-communauté, par opposition aux approches ciblées.

Malheureusement, dans la pratique, il est difficile d'appliquer cette approche. En effet, ces projets requièrent plus de temps pour, entre autres, mener un travail d'analyse des situations, prioriser les actions les plus pertinentes et évaluer les pratiques. Une première difficulté dans la mise en pratique concerne le manque d'outils d'intervention. L'approche *Écoles et milieux en santé* propose des outils prometteurs, mais leur validation engendre un décalage avec la réalité sur le terrain, d'où les réticences de certains intervenants face à sa mise en pratique.

De plus, il importe de prendre le temps de bien connaître les jeunes et leur situation. Pour que la prévention soit efficace, il est préférable d'offrir un renforcement des outils donnés aux jeunes, par exemple, en favorisant un retour sur ceux-ci par un autre intervenant. Or, dans un contexte où l'intervention est financée par projet, le temps manque pour ces réflexions et suivis d'envergure. Une approche globale nécessite de développer des partenariats pour réfléchir collectivement. Ce temps de concertation n'est que rarement comptabilisé dans les statistiques pour les intervenants dans les milieux institutionnels, tels que les CSSS. Pour inciter les intervenants à adopter cette approche, il faudrait mettre clairement dans les man-

---

François Pépin

Agent Pivot  
CSSS Jeanne-Mance

Propos recueillis par  
Clothilde Légaré-Dionne  
Revue du CREMIS

dates un nombre d'heures allouées à la concertation entre intervenants et à l'accompagnement des jeunes.

Un autre obstacle à l'implantation de l'approche globale de la prévention et de la promotion auprès des jeunes est l'écart entre le discours favorable à cette approche et la logique de financement et de reddition de comptes qui limite la possibilité d'action. Le mode de financement des organismes communautaires devrait être revu et corrigé pour faire une plus grande place au soutien de base. Un meilleur continuum dans l'action demande un investissement collectif global qui s'oppose à la division par projets. Le risque, c'est que l'approche *Écoles et milieux en santé* se traduise dans la pratique par des interventions ciblées sur les jeunes sans implication réelle de la famille et de la communauté environnante, d'où l'importance de la formation et de la sensibilisation à cette approche. Le mandat d'agent pivot se rattache à ce dernier aspect. Pour le remplir, il faut faire actuellement beaucoup de formations à la pièce. Il serait mieux de former plus largement, mais cette considération soulève encore l'obstacle du temps.

Par ailleurs, des considérations individuelles influent également sur le succès de l'implantation en ce qui concerne, par exemple, l'ouverture des directions d'école, des enseignants et d'autres professionnels à travailler avec les familles et la communauté.

#### *Le début d'une réconciliation ?*

Les difficultés de l'intervention auprès des jeunes en milieu scolaire dépassent les problèmes de temps et de financement. À une échelle plus large, les décideurs, les organismes, les tables de concertation, les intervenants, les journalistes et la population en général s'attendent à des résultats concrets et immédiats. La logique managériale de gestion par résultats dépasse la sphère des gestionnaires. Par exemple, si un parent saisit un journaliste d'une situation d'intimidation vécue par son enfant, le journaliste questionnera la direction de l'école sur les mesures de prévention de l'intimidation. Si cette dernière répond qu'elle met l'accent sur le dé-

veloppement de la relation de confiance adulte-jeune, le journaliste et, ultérieurement, l'opinion publique, peuvent conclure que peu est fait pour éviter ce phénomène, puisqu'il n'y a pas de programme spécifiquement identifié.

Davantage visible et tangible, une campagne publicitaire condamnant ce geste pourrait sembler plus appropriée. Pourtant, certains collègues intervenant auprès des jeunes constatent que ces derniers sont sur-stimulés visuellement et que des campagnes basées sur des affiches et des pamphlets ne les rejoignent pas. Dans les faits, peu d'approches globales en prévention et en promotion auprès des jeunes se concrétisent et on continue de placarder des affiches.

Bien que l'approche globale se prête mal à la gestion par résultats, une reddition de comptes est nécessaire. Celle-ci doit toutefois être adaptée à la réalité de cette approche, dont les résultats ne sont pas observables et mesurables instantanément. Il est vrai que si l'évaluation quantitative ne cerne pas les impacts réels que peut avoir ce type d'intervention, des évaluations de type qualitatif peuvent s'avérer lourdes administrativement. Des outils d'évaluation basés sur les recommandations de personnes impliquées dans ces approches pourraient être développés, de façon à rendre compte des avancées et des lacunes. Des initiatives du secteur *Écoles et milieux en santé* de la Santé publique ont d'ailleurs été prises en ce sens. Ceci marque peut-être le début d'une réconciliation entre la logique de gestion par résultats et l'approche globale.



Lepiat, géo, 2008. Certains droits réservés

## Les dimensions matérielles et relationnelles du bien-être

### DÉMARRAGES

---

Aude Fournier

Agente de recherche  
CREMIS

Christopher McAll

Professeur en sociologie  
Université de Montréal  
Membre du CREMIS

Annie Alarie Fraser  
Daniel Bergevin  
Daniel Lauzon  
Marie-Paule Lévesque  
Gilles Mercier  
Caroline Ouellette  
France Robertson  
Justine St-Pierre

Auxiliaires en santé et  
services sociaux  
CAU-CSSS Jeanne-Mance

Les auxiliaires en santé et services sociaux<sup>1</sup> sont des témoins privilégiés des conditions dans lesquelles vivent les personnes âgées<sup>2</sup>, en particulier des conditions de logement. En soutenant les aînés dont les capacités fonctionnelles sont déclinantes (par exemple, en prodiguant les soins d'hygiène, en préparant les repas, en accompagnant la prise de médicaments, en écoutant), les auxiliaires se posent de plain-pied dans leur univers matériel et relationnel. Le soutien à domicile est une forme d'action qui se fait « sur » et « dans » le territoire de l'autre : « lors d'une visite à domicile, les conditions peuvent parler d'elles-mêmes. Les problèmes de pauvreté, les conditions de logement, d'isolement, les rapports familiaux peuvent alors sauter aux yeux de l'intervenant. » (McAll et al., 1997 : 106)

Depuis environ un an, une alliance s'est créée entre le CREMIS et une équipe de huit auxiliaires du CSSS Jeanne-Mance afin de réfléchir et de planifier un projet de recherche sur les conditions de logement des aînés qui bénéficient des services de soutien à domicile. Plusieurs rencontres d'échange ont permis d'identifier et de croiser les préoccupations, observations et questionnements des auxiliaires et des chercheurs. Ce projet conjugue donc les préoccupations des premiers quant à la transformation des services à domicile et aux problèmes d'insalubrité, d'insécurité, d'isolement, de malnutrition et d'inadaptation du domicile observés chez une partie des aînés, avec la volonté des seconds de développer une réflexion théorique, critique et pragmatique autour de la notion de « bien-être », inscrite au centre de la mission des services sociaux et de santé au

Québec. Plus précisément, nous proposons de questionner les conditions matérielles et relationnelles qui contribuent au bien-être des aînés recevant des services de soutien à domicile et de cerner la place qu'occupent les conditions de logement dans la perception de leur bien-être. Nous souhaitons ainsi approfondir notre compréhension des dynamiques qui sous-tendent les conditions de vie des aînés pour mieux les prendre en compte dans l'action et, si nécessaire, formuler des propositions pour les transformer.

*Se reconnecter à la vie ordinaire*

Le mandat des Centres de Santé et de Services Sociaux (CSSS) est, entre autres, d'intervenir pour le bien-être de la population vivant sur leur territoire. L'évaluation de l'impact des services sociaux et de santé présume donc une certaine définition de ce bien-être. Qui définit le bien-être de la population ? Jusqu'à quel point la population concernée par les services est-elle impliquée dans cette définition ? Les travaux de Drulhe et Clément (1992) sur les aînés dépendants sont particulièrement éclairants à cet égard. Ils constatent une « déconnexion » entre une offre rationalisée de services qui s'appuie sur des critères centrés sur les capacités fonctionnelles des aînés et une demande qui, au contraire, appelle un regard social attentif à la complexité de la vie ordinaire, à la quête d'autonomie et de reconnaissance et aux multiples solidarités et interdépendances qu'entraîne la perte de capacités physiques et cognitives. Ils critiquent la méconnaissance des milieux de vie des aînés, la projection sur ces derniers d'une norme de bien-être décontextua-

lisée et la mise à l'écart de leur parole. Cette projection est d'autant plus importante qu'on associe généralement la dépendance des aînés avec la perte d'autonomie, c'est-à-dire l'incapacité de définir librement son existence.<sup>3</sup> Dans cette optique, le bien-être en logement se limite à une série de pertes à combler pour permettre la réalisation des activités de la vie domestique et des activités de la vie quotidienne (MSSS, 2003; 2005).

Ce manque de convergence entre la vision des planificateurs et celle des aînés peut engendrer des situations blessantes et oppressantes chez certains, en déniaient parfois leur autonomie, leurs projets et leurs aspirations. La solution à ce type de situations réside selon Drulhe et Clément (1992) en une « dépossession institutionnelle », c'est-à-dire en l'observation de la demande du côté de sa genèse plutôt qu'à partir de l'offre de services, cela afin d'appréhender la complexité, le bouillonnement et même les contradictions dans la vie des personnes. Ancré dans une relation de soins et dans une réalité pratique, le savoir des proches et des intervenants a également une valeur fondamentale pour comprendre les conditions de vie et les besoins des aînés (Piron, 2004).



Jmb56, 2008. Certains droits réservés

À cet égard, la notion de « bien-être » inscrite au cœur du mandat des établissements de santé et de services sociaux a, selon nous, un potentiel à explorer afin d'ouvrir la porte à une compréhension plus globale des conditions de vie des personnes qui bénéficient des services. Dans les dernières décennies, les critiques de l'approche économique de la pauvreté et de la vision biomédicale de la santé ont effectivement tracé le chemin pour réinventer la notion

## DÉMARRAGES

*« le logement représente une porte d'entrée sur les conditions matérielles, les relations sociales et un ensemble d'expériences qui ont marqué la vie des personnes, dans un passé plus ou moins récent. »*

de « bien-être » dans l'idée d'offrir une perspective globale et positive qui prenne en compte non seulement les conditions matérielles et les relations sociales, mais également les perceptions subjectives que les gens ont de ce qu'ils vivent (Chambers, 1995; White et Ellison, 2007). Cependant, malgré ces bonnes intentions, peu d'efforts ont été réalisés pour conceptualiser cette notion en ce sens et développer des approches méthodologiques pertinentes, si bien que la plupart des travaux sur le bien-être reproduisent aujourd'hui ce qui était dénoncé initialement par ces critiques, soit un regard extérieur qui laisse peu de place aux populations concernées et définit le bien-être à partir d'un ensemble de critères fixés *a priori* (Piron, 2005). Cela est particulièrement flagrant dans les études sur le bien-être des aînés (par exemple, sur le « bien-vieillir »<sup>4</sup>). À l'instar de Stanley et Cheek (2003), il nous apparaît donc primordial de problématiser cette notion, de réfléchir à de nouvelles approches méthodologiques et de faire progresser les connaissances sur le bien-être à partir des personnes, notamment par le biais d'études qualitatives.

### La situation des aînés

Au Québec, en 2006, 87,9% des aînés habitent dans un « domicile conventionnel », c'est-à-dire un lieu qui constitue l'adresse permanente d'une personne sans toutefois lui donner accès au couvert et à des services d'aide, d'assistance et des soins de santé (à l'exception de ceux dispensés par les CSSS)<sup>5</sup>. À Montréal, environ 17% d'entre eux bénéficient de services de soutien à domicile (Conseil des aînés, 2007; Direction de santé publique, 2008). La *Politique de soutien à domicile* (2003) et le plan d'action 2005-2010 pour les aînés en perte d'autonomie (2005) préconisent le maintien à domicile le plus longtemps possible. Le nombre d'heures de soins par jour nécessaire pour être admissible en centre d'hébergement est actuellement de 2,5 heures mais sera graduellement augmenté à 5 heures. Cela change le profil de la population âgée à domicile et pose de nouveaux défis, particulièrement dans les habitations à loyers modiques (HLM) et les organisations sans but lucratif (OSBL) d'habita-

tion qui n'avaient pas à l'origine pour mission de répondre à la « perte d'autonomie » (Malavoy, 2005).

Dans les dernières années, dans les HLM et les tours d'habitations sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance, les intervenants de milieu<sup>6</sup> constatent une dégradation des milieux de vie des aînés (Comité multipartenaires, 2007). Selon eux, cette dégradation serait associée à une réduction du « potentiel de dynamisation du milieu de vie » due à la croissance de la moyenne d'âge des résidents dans les tours d'habitation et les HLM pour aînés, et à la réalité multiethnique qui engendre des obstacles de langue et de culture – préludes à l'isolement – et, dans certains cas, aux abus. Dans une étude réalisée en 2006 auprès d'aînés en HLM, le Regroupement des organismes pour les aînés des Faubourgs (ROAF) constate que les causes de l'isolement évoquées par les aînés sont principalement les incapacités fonctionnelles, les décès dans l'entourage, le sentiment de d'insécurité et l'hétérogénéité des personnes vivant dans les tours d'habitations (ROAF, 2006). Sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance, parmi les personnes âgées de 65 ans et plus, 56% sont des femmes, 54% vivent sous le seuil de faible revenu et 54% vivent seules. Les revenus se limitent, bien souvent, à la somme de la pension de vieillesse et du supplément de revenu garanti, soit environ un peu plus de 12 000\$ par année (Direction de santé publique, 2008).

Si la situation des personnes âgées au Canada s'est globalement améliorée depuis 1971 – qui correspond à la mise en place de programmes sociaux destinés à pallier la grande précarité des aînés – diverses études montrent que cette amélioration s'est faite en variant selon le sexe, la classe de revenu, la scolarité ainsi que le type d'unité familiale et que les personnes âgées demeurent parmi les groupes les plus défavorisés (Ulysse et Lesemann, 1997; Vianay, 2000; Arber et Ginn, 1991).

### Le logement comme porte d'entrée

Le vieillissement est généralement marqué par



une diminution des sorties à l'extérieur du logement en raison d'une réduction du réseau social (par exemple, le décès de proches) et de la perte de mobilité. Cela tend à faire du logement le lieu principal où se déroulent les activités quotidiennes des personnes qui bénéficient de soutien à domicile (Easterbrook, 2002). À cet égard, le logement représente une porte d'entrée sur les conditions matérielles, les relations sociales et un ensemble d'expériences qui ont marqué la vie des personnes, dans un passé plus ou moins récent.

Selon la perspective adoptée, s'intéresser au bien-être des aînés implique de porter attention au réseau complexe qui lie les dimensions relationnelles et matérielles de leur existence à travers les expériences de la vie quotidienne qu'ils jugent positivement ou négativement. Nous ne limitons pas ce concept à une vision abstraite mais considérons plutôt que le bien-être s'incarne dans des vies concrètes et particulières. Il prend sens en fonction des aspirations de la personne et de sa trajectoire de vie en termes de rapports à soi, de rapports aux autres et des conditions de vie matérielles. Il s'agit donc d'orienter l'attention vers les processus sociaux sous-jacents aux expériences de bien-être et de mettre l'emphase sur ce qui rend « bien » plutôt que sur ce qui rend « mal » – quoique souvent, ce qui rend bien est ce qui réduit le mal (Smith et al., 2003). Tel qu'évoqué par Drulhe (1996), les contraintes maté-

rielles et relationnelles n'inhibent pratiquement jamais la capacité d'action, c'est-à-dire la capacité d'attribuer du sens aux expériences vécues et d'innover pour vivre autrement et trouver un certain bien-être.

#### *Le croisement des regards*

Ce projet de recherche vise à répondre aux questions principales suivantes : comment caractériser le « bien-être » des aînés qui reçoivent des services de soutien à domicile et quelles sont les conditions matérielles et relationnelles qui permettent de l'améliorer ou de le consolider ? Quelle place occupent les conditions de logement dans la perception de leur bien-être ? Pour y répondre, nous croiserons les regards des aînés et des auxiliaires. Quelles sont les divergences et les convergences entre les perceptions du bien-être de la part des usagers et des intervenants ? Selon les aînés et les auxiliaires, quelles sont les conditions matérielles et relationnelles qui permettraient d'améliorer ou de consolider le bien-être des aînés ?

Afin de répondre à ces questions, ce projet comporte trois volets. Trente entretiens semi-directifs de type récits de vie seront réalisés avec des aînés recevant des services de soutien à domicile. Nous explorerons les différentes dimensions matérielles et relationnelles de leur bien-être (selon leur propre perception) en

lien avec leur expérience actuelle et récente, mais aussi en rapport avec leur histoire de vie. Dix entretiens semi-directifs seront également réalisés avec des auxiliaires de santé et de services sociaux (autres que ceux ayant participé à la définition du projet) afin d'explorer, avec chaque intervenant, les trois derniers cas qui ont fait l'objet d'une intervention pendant la période précédant l'entretien. Ces entretiens fourniront ainsi trente autres cas, cette fois-ci décrits par les auxiliaires et



correspondant à un échantillon aléatoire construit à partir de leurs interventions récentes. Finalement, un questionnaire élaboré à partir des entretiens sera administré à un échantillon d'aînés qui reçoivent des services de soutien à domicile afin de valider et d'explorer la représentativité statistique de certains constats provenant des deux premiers volets qualitatifs du projet. L'analyse des résultats sera faite conjointement par le CREMIS et les huit auxiliaires impliqués dans le projet. La dernière étape dans la réalisation de ce projet consistera à créer des espaces de réflexion où pourront échanger des aînés, des intervenants, des chercheurs, des gestionnaires autour des différentes avenues possibles en termes d'action.

#### Notes

<sup>1</sup> Récemment, l'appellation « auxiliaire en santé et services sociaux » a remplacé l'appellation « auxiliaire familial et social ».

<sup>2</sup> L'âge de 65 ans est utilisé le plus souvent au Québec pour délimiter la catégorie des « aînés ». Nous le reprenons ici davantage à titre de repère, en questionnant toutefois de manière critique cette catégorisation.

<sup>3</sup> Il insiste sur la distinction entre l'autonomie et l'indépendance. Alors que la dépendance consiste en la limitation de la capacité corporelle et/ou mentale qui réduit la capacité de réaliser soi-même les activités souhaitées, l'autonomie est la capacité de choisir et de décider par soi-même, de définir librement son existence. L'autonomie peut être préservée dans la dépendance (Drulhe, 1996).

<sup>4</sup> Chez les aînés, le discours dominant sur le bien-être est articulé autour de la notion de « bien-vieillir » (« successful aging »), c'est-à-dire une perception positive de sa santé, une indépendance dans les soins et la mobilité, des fonctions cognitives compétentes, une réception minimale de services à domicile, une relation positive à soi et un accomplissement personnel, bref, une vieillesse autonome, active, longue et en santé (Basset et al., 2007; Bowling, 2007).

<sup>5</sup> Ce type de logement exclut donc les HLM avec services, les OSBL avec services, les CHSLD privés et publics, les résidences privées avec services et les ressources d'hébergement de type non institutionnel (ressources de type familial et ressources intermédiaires) (Conseil des aînés, 2007).

<sup>6</sup> Les intervenants de milieu ont pour rôle de soutenir les aînés qui ont des besoins auxquels peuvent répondre des ressources du milieu mais qui ne les connaissent pas ou s'en méfient. Il s'agit en quelque sorte de faire un « dépistage d'aînés fragilisés » et d'établir les liens nécessaires avec des ressources adéquates qui pourraient répondre à leurs besoins. Sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance, l'intervention de milieu est assurée par un comité multipartenaires composé de Projet Changement, d'Action Centre-ville, du CSSS Jeanne-Mance, de la Gestion des Trois Pignons, du YMCA Guy Favreau, des Habitations Jeanne-Mance et Les Accordailles. En 2007, ce comité a proposé un cadre d'émergence et de consolida-

tion des interventions de milieu en HLM et en tours d'habitation pour aînés.

Arber, S. et J. Ginn (1991). *Gender and Later Life: A Sociological Analysis of Resources and Constraints*, Londres et Newbury Park, Sage Publications.

Bassett, R., V. Bourbonnais et I. McDowell (2007). « Living Long and Keeping Well: Elderly Canadians Account for Success in Aging », *La revue canadienne du vieillissement*, 26(2), 113-126.

Bowling, A. (2007). « Aspirations for Older Age in the 21st Century: What is Successful Aging ? », *International Journal of Aging & Human Development*, 64(3), 263-297.

Chambers, R. (1995). « Poverty and livelihoods: whose reality counts ? », *Environment and Urbanization*, 7(1), 173-204.

Comité multipartenaires (2007). *Première version d'un cadre d'émergence et de consolidation d'intervention de milieu en HLM et autres tours d'habitation pour aînés, sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance, Montréal*, Rapport final du Comité multipartenaires.

Conseil des aînés (2007). *La réalité des aînés québécois*, Québec, Les Publications du Québec.

Direction de santé publique (2008). *Vieillir à Montréal. Un portrait des aînés*, Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Drulhe, M. et S. Clément (1992). « De l'offre rationalisée à une demande polymorphe », in MIRE-Plan Urbain (éds). *Vieillir dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 127-150.

Drulhe, M. (1996). *Santé et société : le façonnement sociétal de la santé*, Paris, Presses universitaires de France.

Easterbrook, L. (2002). *Healthy Homes, Healthy Lives: Health Improvement through Housing Initiatives and Services*, London, Care and Repair.

Malavoy, M. (2005). « Construire des espaces de qualité pour les personnes âgées en perte d'autonomie : le cas des OSBL d'habitation », *Cahiers du LAREPPS*, No 05-07, 13-24.

McAll, C., L. Tremblay et F. Le Goff (2002). *Proximité et distance. Les défis de communication entre intervenants et clientèle*, Montréal, Éditions St-Martin.

Ministère de la Santé et des Services Sociaux (1992). *La politique de la santé et du bien-être*, Québec, Gouvernement du Québec.

Ministère de la Santé et des Services Sociaux (2003). *Chez-soi : le premier choix. La Politique de soutien à domicile*, Québec, Gouvernement du Québec.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2005). *Un défi de solidarité. Les services aux aînés en perte d'autonomie. Plan d'action 2005-2010*, Québec, Gouvernement du Québec.

Piron, F. (2004). *Les savoirs des citoyens et citoyennes : un outil pour comprendre la santé et le bien-être*, Québec, Conseil de la santé et du bien-être.

Piron, F. (2005). « Savoir, pouvoir et éthique de la recherche », in Beaulieu, A. (dir.), *Michel Foucault et le contrôle social*, Québec, Presses de l'Université Laval.

ROAF (2006). *Solutions privilégiées par les aînés afin de réduire leur isolement social : une étude exploratoire auprès des aînés résidant dans les HLM et les tours d'habitation du Centre-Sud*, Rapport détaillé de recherche, Montréal, Centre de formation populaire.

Smith, S. J., D. Easterlow, M. Munro et K. M. Turner (2003). « Housing as Health Capital: How Health Trajectories and Housing Paths are Linked », *The Journal of Social Issues*, 59(3), 501-525.

Stanley, M. et J. Cheek (2003). « Well-being in older persons : A review of the literature », *The Canadian Journal of Occupational Therapy*, 70(1), 51-59.

Ulysse, P.-J. et F. Lesemann (1997). « On ne vieillit plus aujourd'hui de la même façon », *Lien social et Politiques*, 38, 31-49.

Viannay, P. (2000). *Les aînés et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des aînés au Québec*, Québec, Société d'Habitation du Québec.

White, S. et M. Ellison (2007). « Wellbeing, Livelihood and Resources in Social Practices » in Gough, I. et J. A. McGregor (dirs.) *Wellbeing in Developing Countries: From Theory to Research*, Cambridge, Cambridge University Press, 155-175.

Les soirées cinéma du CREMIS

## Squat et marginalité

### Projections de SQUAT!

D'Ève Lamont

### Et du court-métrage « L'okupation »

De Marta Llobet

suivies d'une discussion avec les réalisatrices et d'autres invités spéciaux



Été 2001 à Montréal, en pleine crise du logement, des sans-abri, des mal-logés et des jeunes militants occupent un bâtiment vacant, au nom du droit au logement et pour vivre autrement. Au jour le jour, Ève Lamont filme la réalité des squatters. « L'okupation » a été tourné dans un squat de Barcelone (La Freska) durant un projet de recherche-action, ce film montre les initiatives et les activités qui s'y déroulent. S'inscrivant dans des processus individuels et collectifs d'expérimentation, ces projets autogérés témoignent de la créativité sociale qui émerge des espaces squattés. Le squat peut-il représenter une voie de sortie de la marginalisation ? À quelles conditions ?

Mardi, 16 juin 2009, de 19h à 21h30 au CLSC des Faubourgs, 1250, rue Sanguinet, salle 451

[www.cremis.ca](http://www.cremis.ca)

# La trajectoire de vie comme roman familial



Par Catherine Montgomery  
Chercheuse d'établissement  
CAU-CSSS de la Montagne

Mercredi le 17 juin 2009  
12h à 13h30

CLSC des Faubourgs  
1250 rue Sanguinet  
Salle 451

[www.cremis.ca](http://www.cremis.ca)